

PAYSAGE ET PATRIMOINE DE MIRMANDE

le travail des étudiants de la formation patrimoine de l'école d'architecture de Belleville sur la commune

Depuis 2015, les étudiants de la formation **Architecture et Patrimoine** de l'école d'architecture de Paris-Belleville viennent travailler une semaine sur le paysage et le patrimoine du village de Mirmande.

Ces étudiants, qui sont déjà Architectes, se spécialisent dans les questions patrimoniales en suivant cette formation en 2 ans.

Grâce à cette semaine d'immersion dans le village, l'équipe pédagogique leur permet de se confronter à **une échelle plus grande** que celles dont ils ont l'habitude, **celle du paysage à l'échelle d'une commune**. Ils sont ainsi sensibilisés au principe de **système global**, où **paysage, architecture et habitants interagissent de façon réciproque**.

A Mirmande, les étudiants sont invités à réfléchir sur **la réactualisation de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine**, le règlement urbain en vigueur et **aux possibilités de développement du village**.

Les différentes interventions (des professeurs comme des acteurs locaux) les amènent à s'intéresser à **l'architecture vernaculaire, au patrimoine et au paysage** de la commune grâce à différentes approches : le dessin, le relevé, l'étude historique...

Les travaux qui sont présentés sont le résultats du travail de la promotion 2017-2018. Les différents groupes se sont penchés sur des thématiques diverses, à plusieurs échelles : la valorisation globale du territoire, la redécouverte de la rivière, les possibilités d'agrandissement au Sud de la commune ou encore la densification des hameaux.

Etudiants : Valentin Boutfol, Loredana Bruma, Anaïs Chan-Wai-Nam, Alice Charlot, Bérengère Couput, Ali Ghadeer, Lise Hémard, Marwa Hkiri, Hiba Ibrahim, Zhuoyue Lin, Julia Ménage, Hlima Mercuriali, Bachar Tarabay, Athanasia Zourmpaki.

Equipe pédagogique :

Véronique Bertoux, agrégée d'Arts Plastiques, professeure au lycée Buffon, Paris

Angèle Denoyelle, paysagiste DPLG, Enseignante en *DSA Architecture et Patrimoine Belleville*, Doctorante
Alain Dervieux, architecte, maître-assistant, école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, école nationale supérieure du paysage de Versailles

Jean-Paul Midant, historien, docteur, HDR, maître-assistant, école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.



LE HAMEAU DE DEMAIN

Les hameaux existants

Les hameaux sont des groupes d'habitations en milieu rural qui se forment autour d'un élément fondateur, celui-ci est souvent un corps de ferme ayant évolué au fil du temps. Dans la commune de Mirmande il en existe plusieurs dont le hameau des Butiers et celui de Platet.

LES BUTIERS

Établi à l'emplacement d'une ancienne ferme d'un certain descendant sont encore propriétaire d'une maison.

Il héberge essentiellement des propriétaires et quelques locataires, comprenant toutes les tranches d'âges.

Grand nombre des maisons composant le hameau se situent le long du ravin de Frisquet.

Le hameau dispose d'une source utilisée par l'ensemble des habitants.

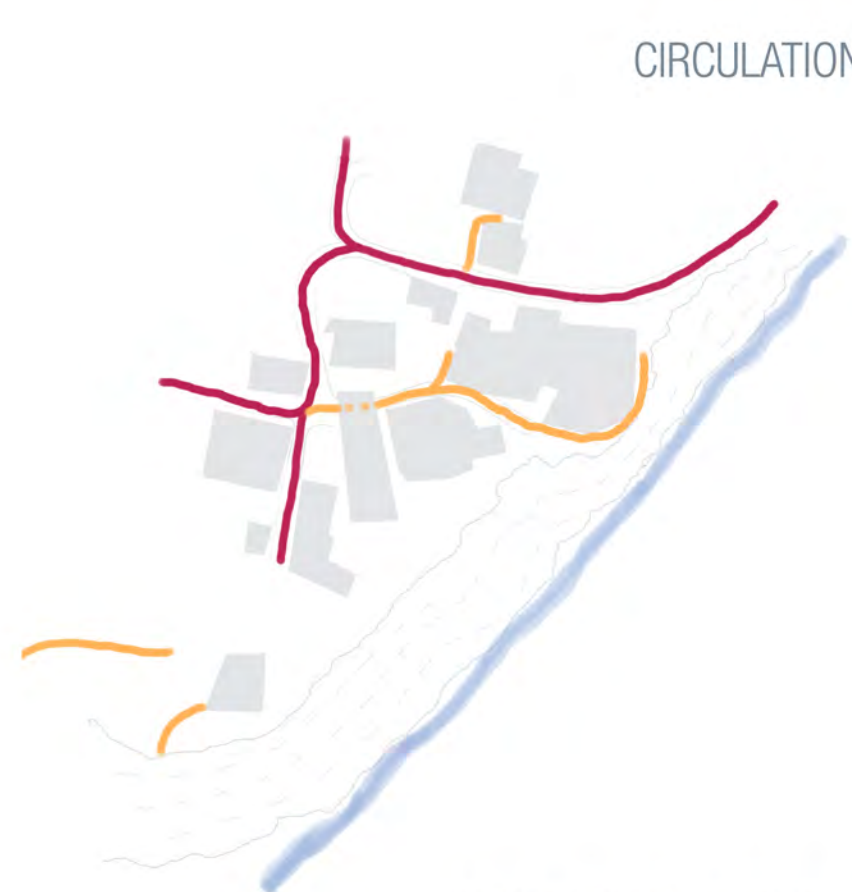


BUTIERS



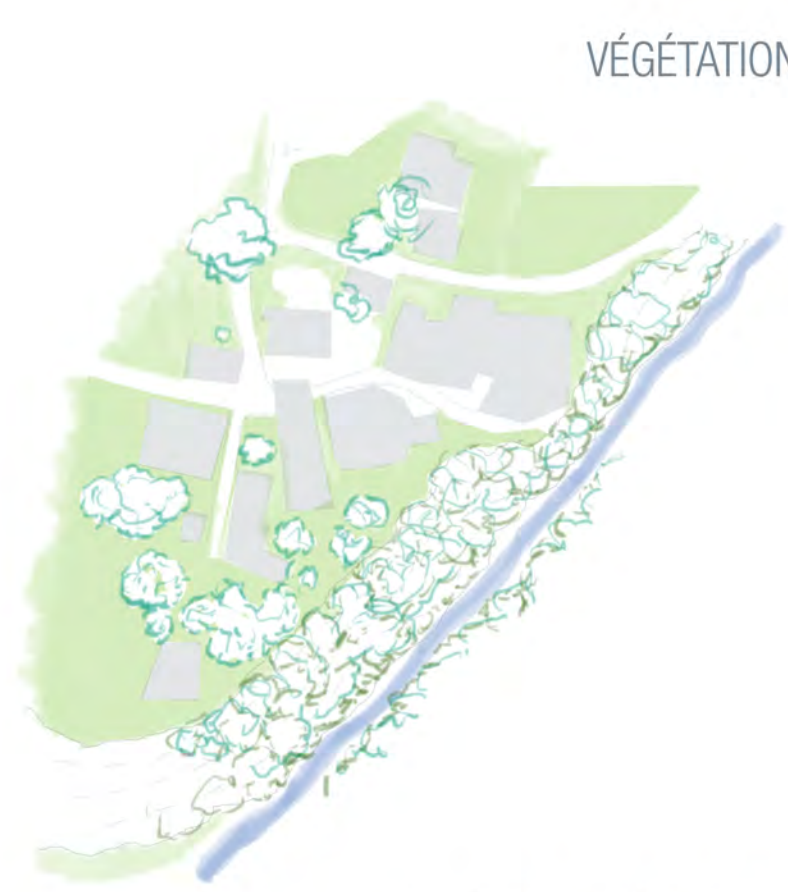
BÂTI

Le bâti se positionne le long du ravin. Les habitations bien que rapprochées de la source sont dispersées.



CIRCULATION

L'accès au hameau se fait en voiture par la route, le cœur du hameau, lui, est exclusivement piéton.



VÉGÉTATION

Le hameau présente une végétation particulièrement dense au niveau du ravin de Frisquet.

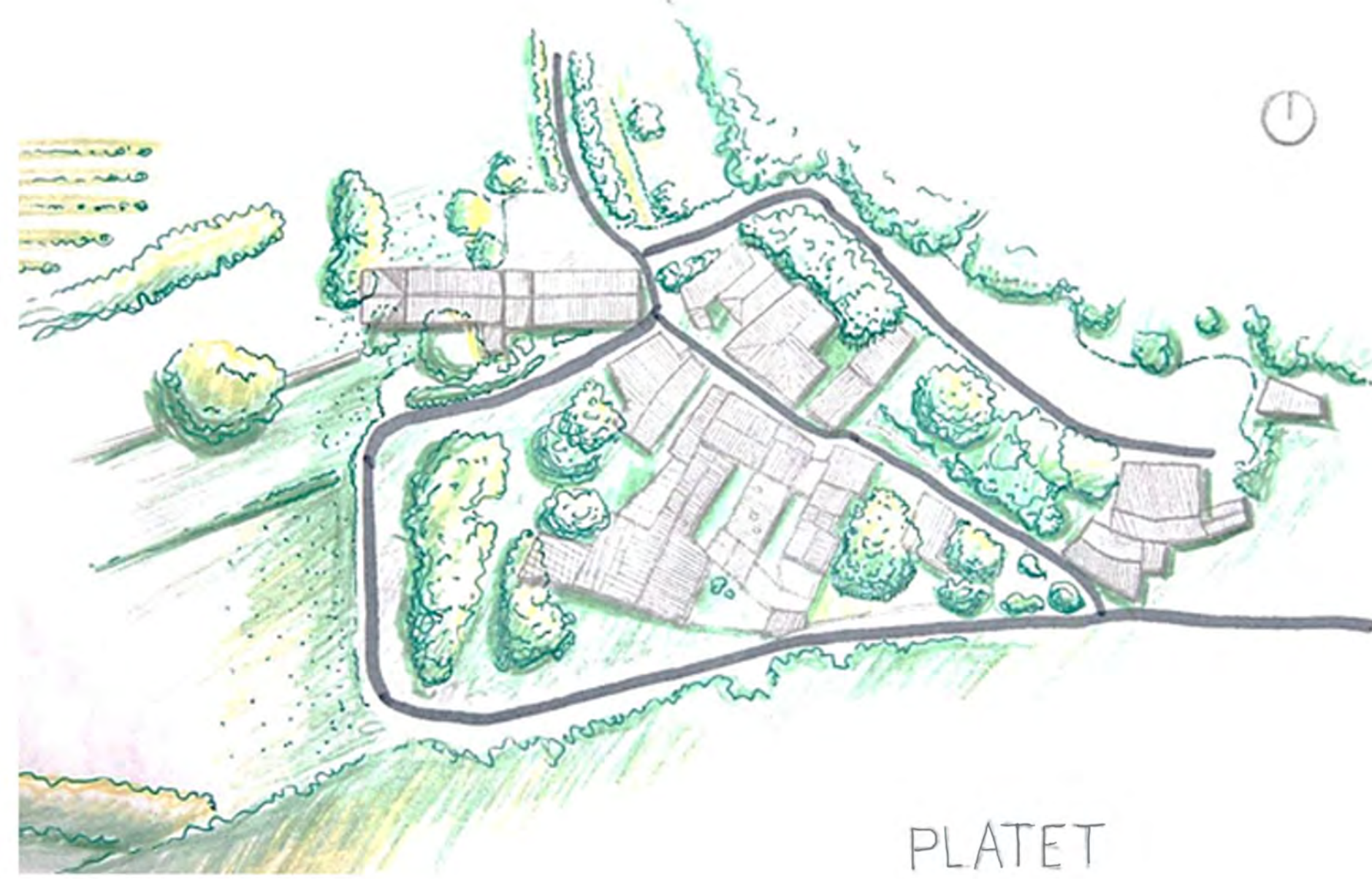


PLATET

Établi à l'emplacement d'anciennes ruines, le hameau a été entièrement réhabilité par la volonté de ses acquéreurs.

Il héberge essentiellement des locataires (majoritairement des jeunes adultes) ainsi que partie de la famille propriétaire du hameau, travailleurs pour la plupart dans le milieu agricole de manière saisonnière.

Le hameau dispose également d'une source utilisée par l'ensemble des habitants.

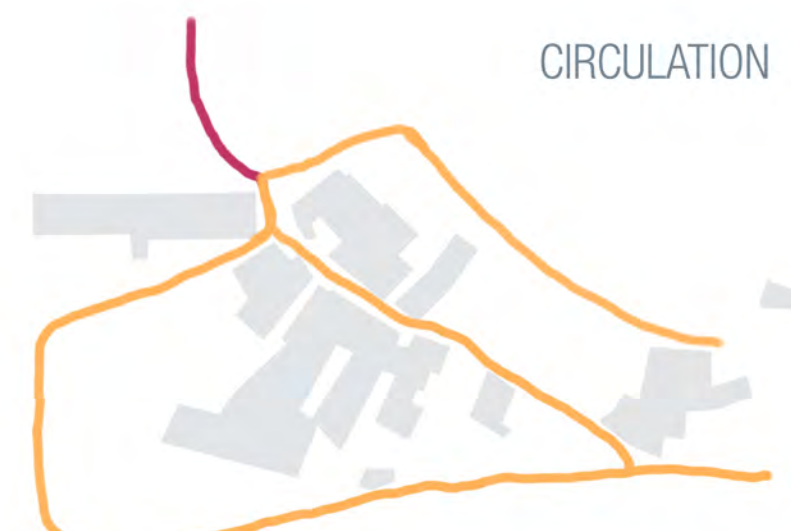


PLATET



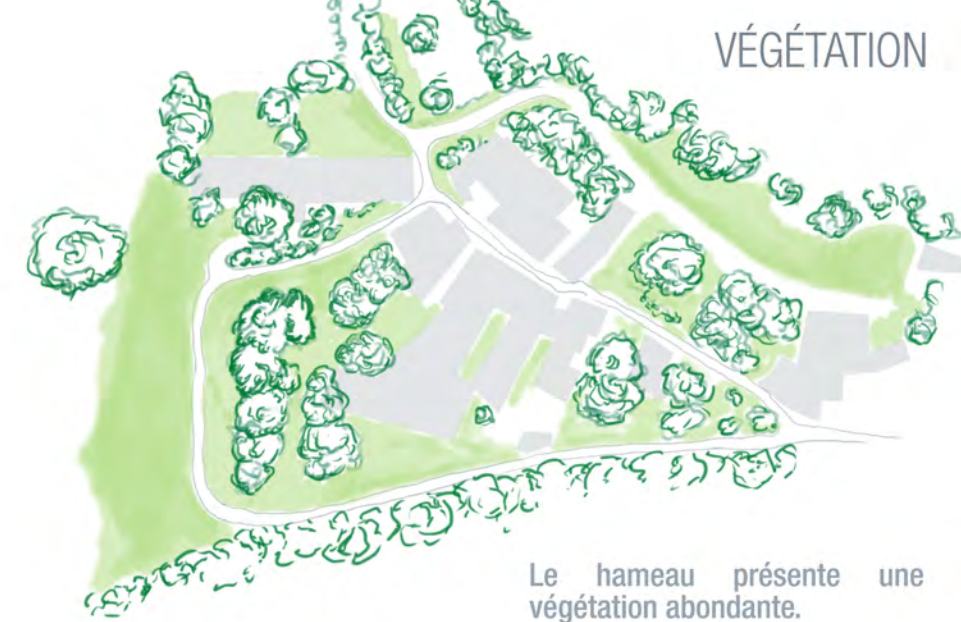
BÂTI

Le bâti se positionne le long d'un axe central traversant le hameau. Le tissu est compact typique des modes d'habiter traditionnels.



CIRCULATION

L'accès au hameau est possible en voiture mais la circulation à l'intérieur du hameau est exclusivement piétonne.



VÉGÉTATION

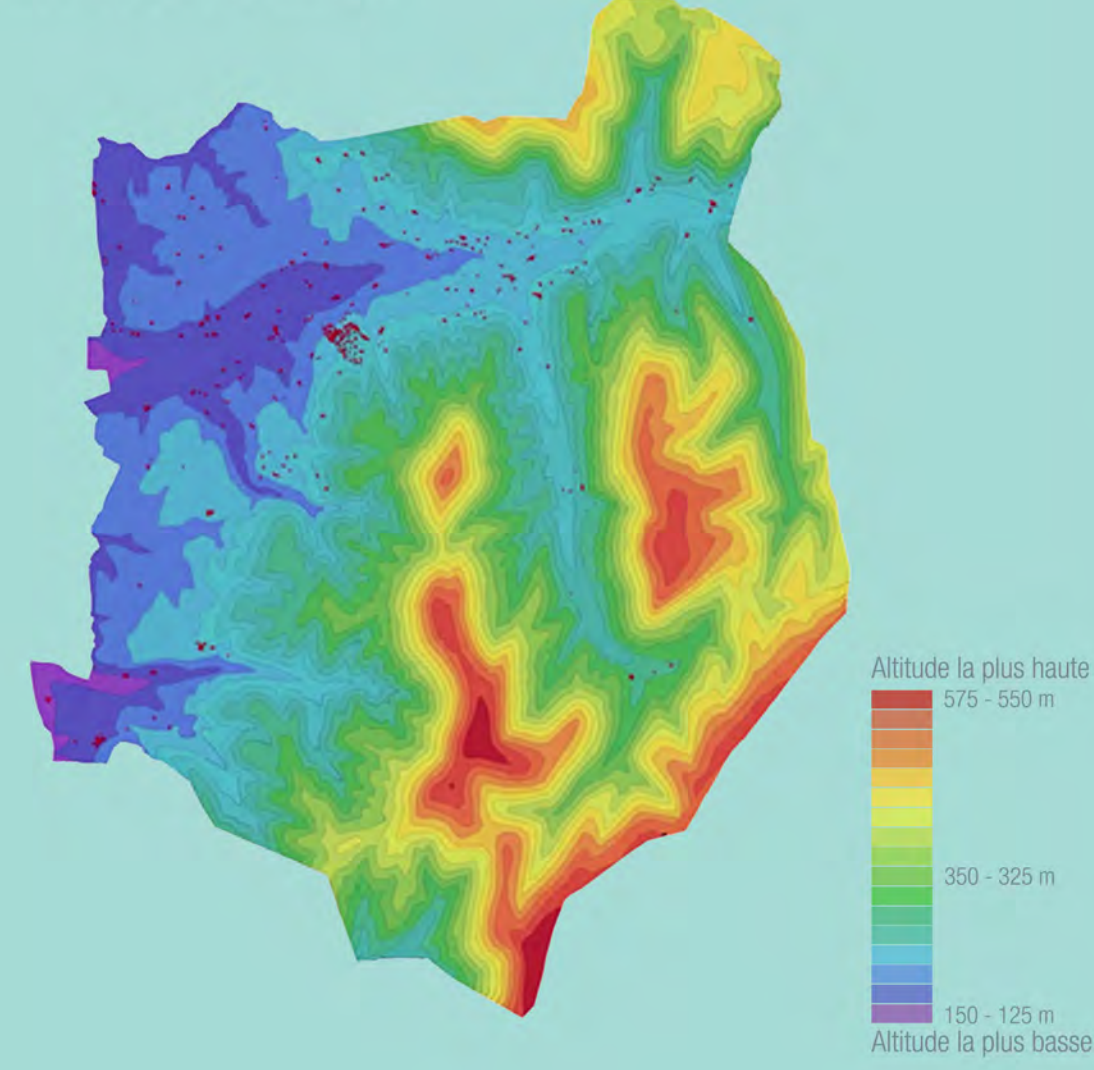
Le hameau présente une végétation abondante.



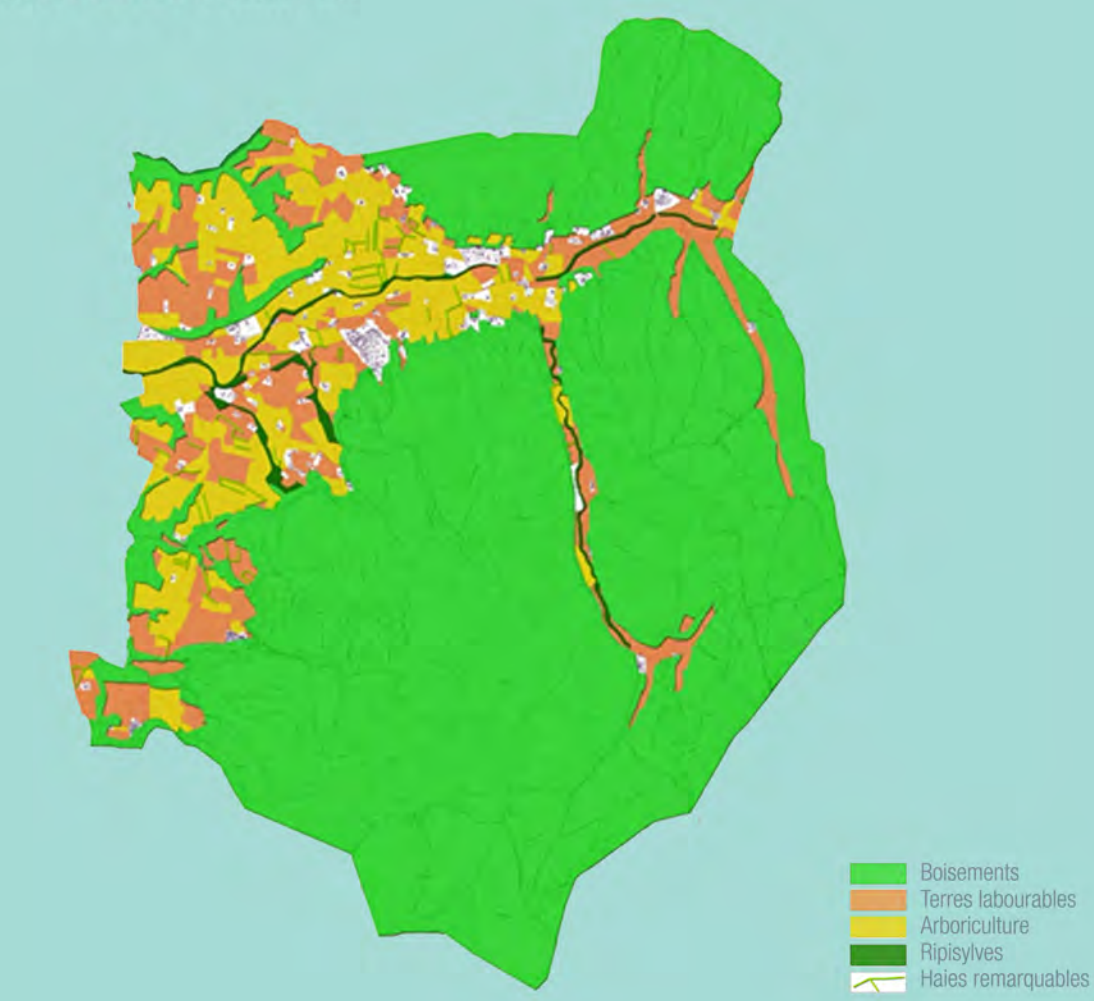
VUE AÉRIENNE DE LA COMMUNE DE MIRMANDE



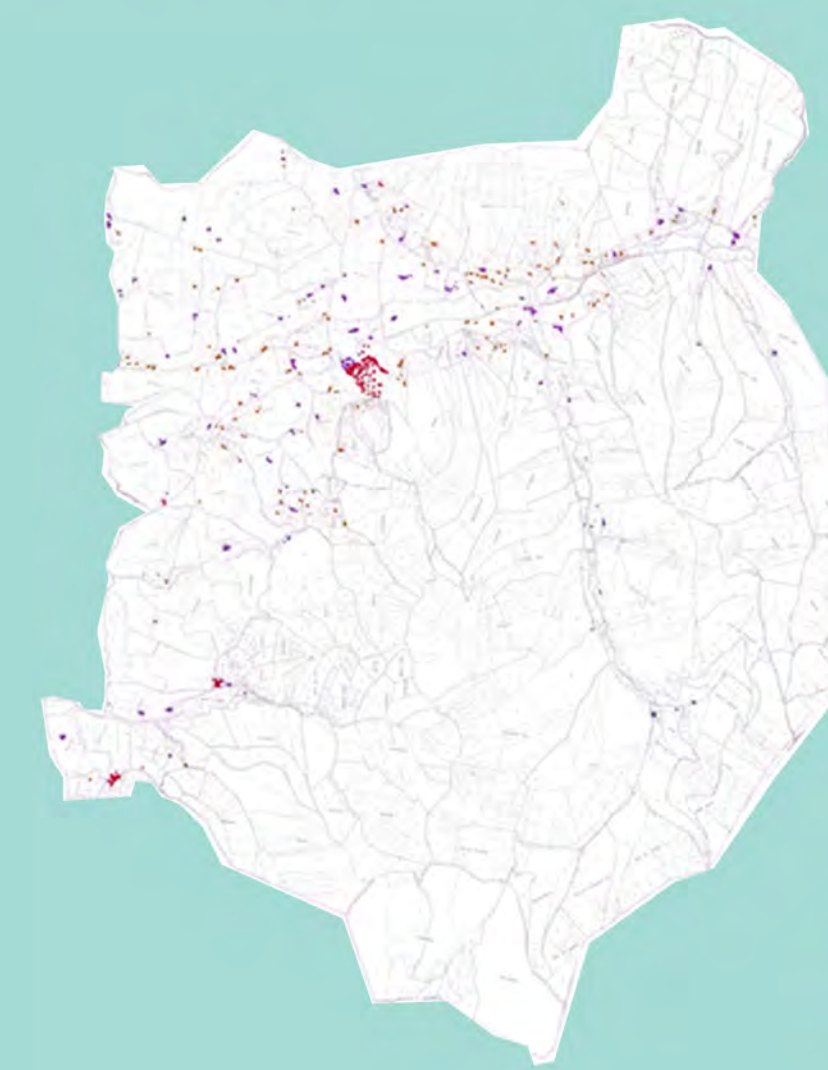
TOPOGRAPHIE DE LA COMMUNE



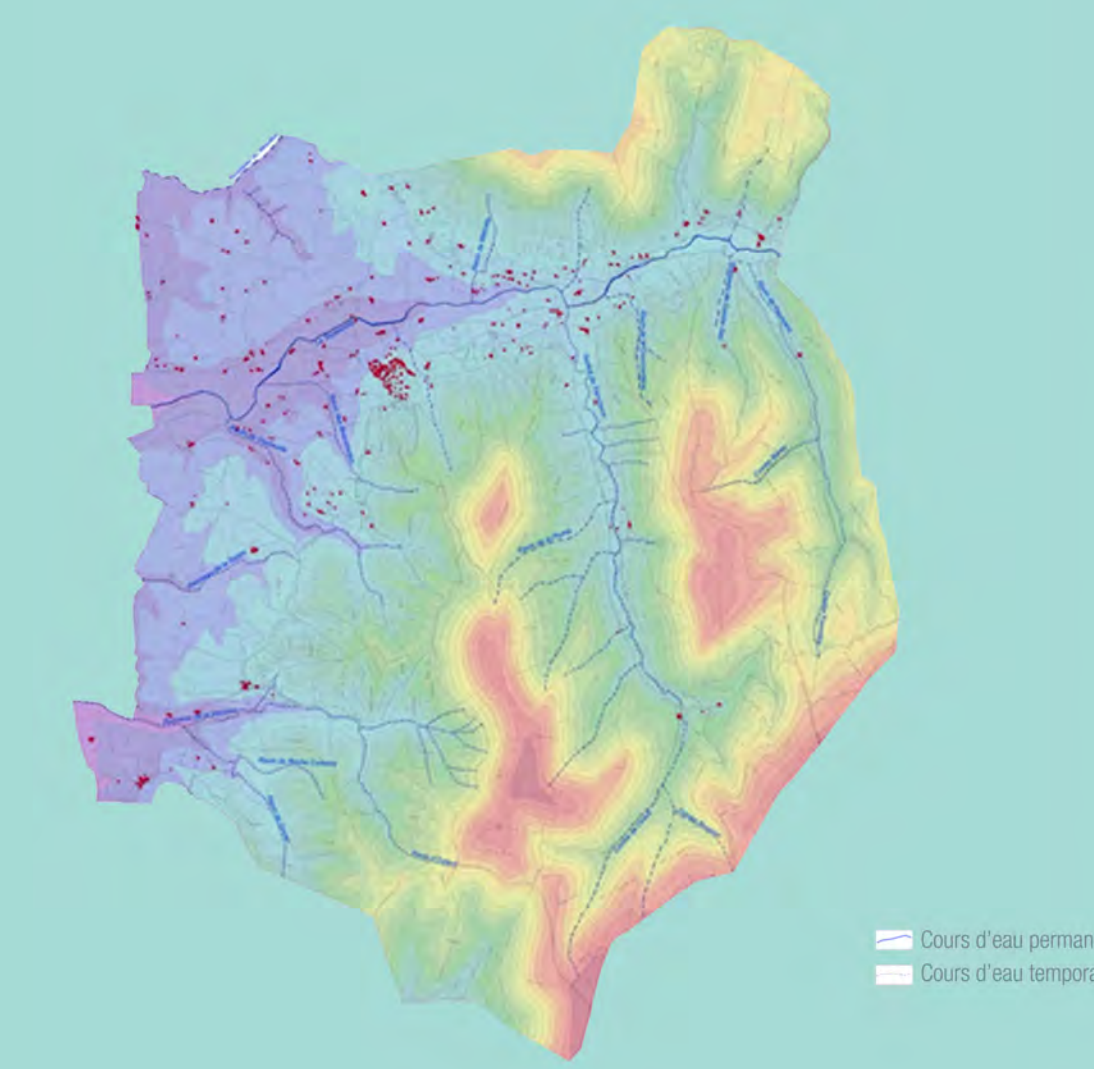
VÉGÉTATION DE LA COMMUNE



URBANISATION AU NIVEAU DE LA COMMUNE



RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA COMMUNE



SCHEMA D'ARPEMENT PRÉALABLE

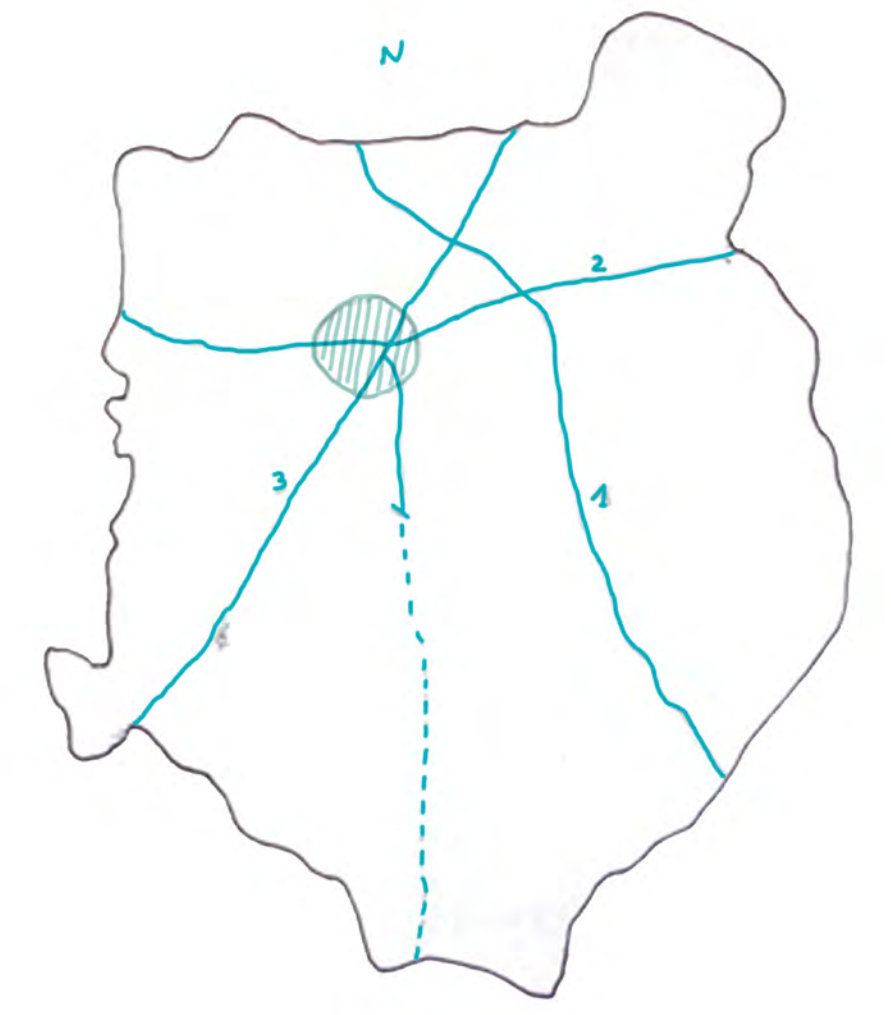


Schéma d'arpentage établi sur la base des différentes informations de la commune, nous permettant de définir les axes regroupant un maximum de potentialités pour l'établissement d'un nouvel hameau.

CARTE DE L'ARPEMENT RÉALISÉ



Schéma d'arpentage établi sur la base des différentes informations de la commune, nous permettant de définir les axes regroupant un maximum de potentialités pour l'établissement d'un nouveau hameau.

SITE 1



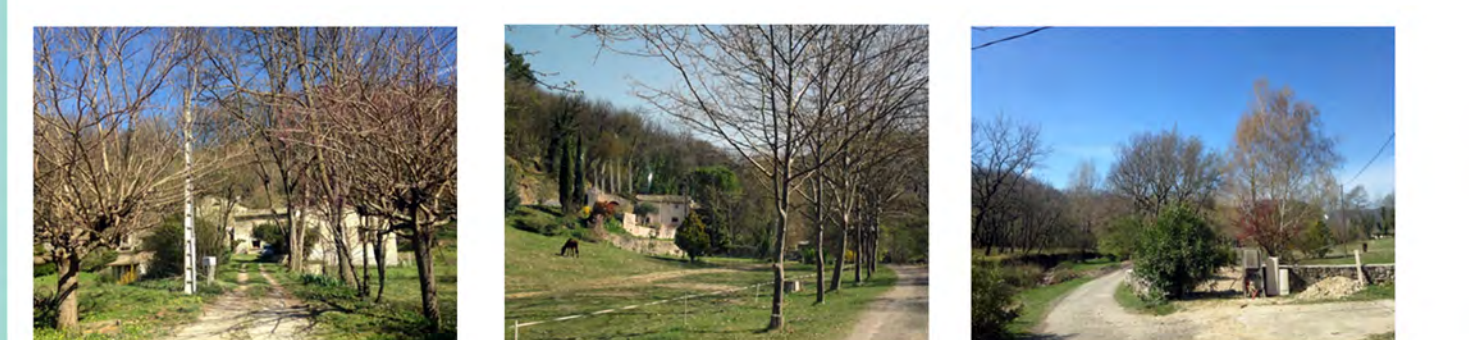
Le site n°1 se situe à proximité du ruisseau de Vaucourte, ainsi que d'un élevage de moutons BIO, et du site d'un élevage de Lamas, il présente un cadre avec de grandes potentialités paysagères et est accessible en voiture.



SITE 2



Le site n°2 se situe à proximité de la rivière de Veronne, il présente une topographie accidentée, est accessible en voiture par une piste, mais présente un cadre pittoresque à proximité de l'auberge la petite Veronne.



LE HAMEAU DE DEMAIN

Les orientations

PRINCIPE DU RÉGLEMENT

Mise en place d'un habitat innovant qui dialogue avec la culture de Mirmande. Valoriser le patrimoine paysager de la commune de Mirmande

AXES :

- 1/ Constructibilité du hameau
- 2/ Contiguïté ou proximité immédiate du bourg d'un hameau
- 3/ Insertion dans le paysage, un patrimoine à prendre en compte
- 4/ Promouvoir une exploitation modérée du territoire

1/ Constructibilité du hameau

En fonction de la nature du sol et de la faisabilité d'établir de nouvelles constructions sur le site.

Proximité à un point d'eau : l'eau est un élément essentiel dans un hameau que se soit pour alimenter les habitations comme pour permettre d'autres activités, tel que l'élevage, l'agriculture...etc

Présence de terrains agricoles exploitables, les habitants du hameau à la recherche d'un mode de vie alternatif doivent pouvoir avoir accès à des terrain exploitables leurs permettant de cultiver à petite échelle.

2/ Contiguïté ou proximité immédiate du bourg d'un hameau

Pour faciliter l'insertion du hameau dans le cadre réglementaire, sans encourager l'urbanisation galopante, le hameau devrait être établi soit en contiguïté d'un bourg ou d'un hameau déjà existant, soit à proximité immédiate.

3/ Insertion dans le paysage, un patrimoine à prendre en compte

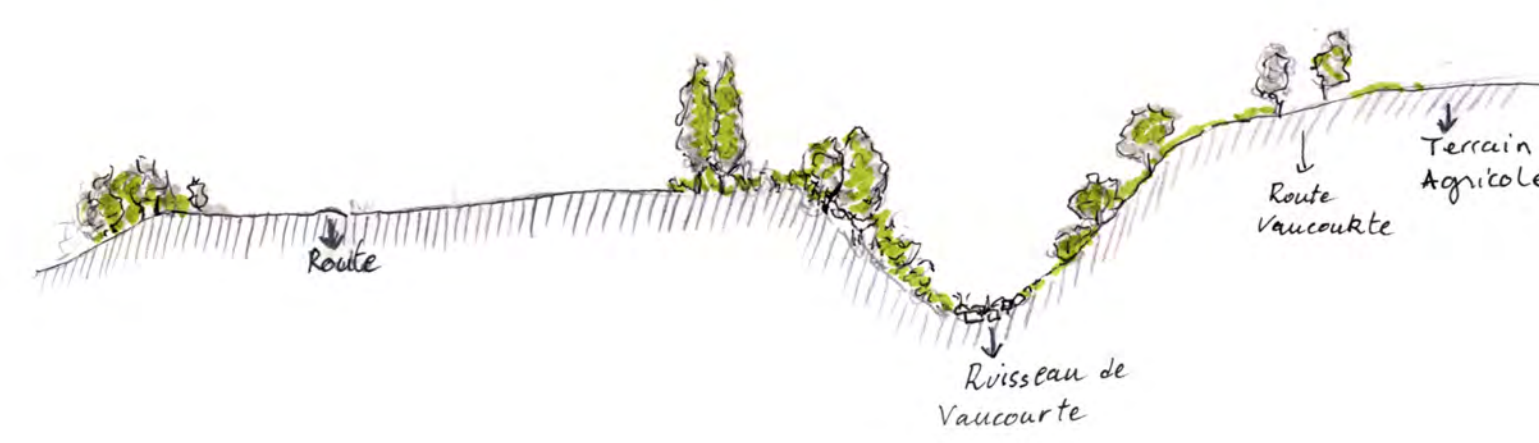
Un des grands atouts de la commune de Mirmande est son patrimoine naturel et les grandes qualités paysagères qui rendent la commune attractive pour les nouveaux arrivés.

Le hameau, quel que soit son site d'implantation devra tirer partie de ces qualités et ce en proposant une implantation des habitations appropriées.

4/ Promouvoir une exploitation modérée du territoire

Les habitants du hameau devront pouvoir se réunir autour d'activités agricoles et exploiter les matériaux locaux dans un cadre respectueux de l'environnement.

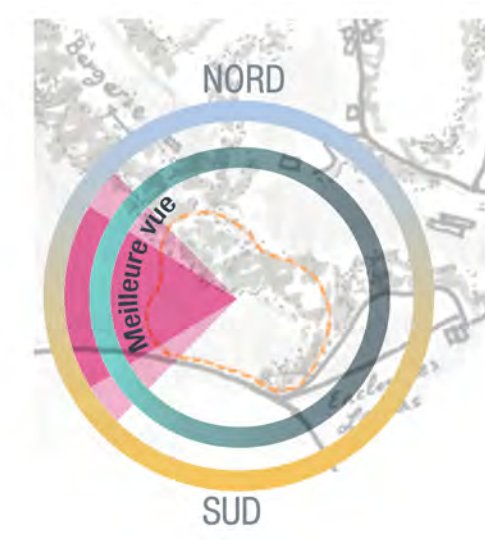
SITE N°1



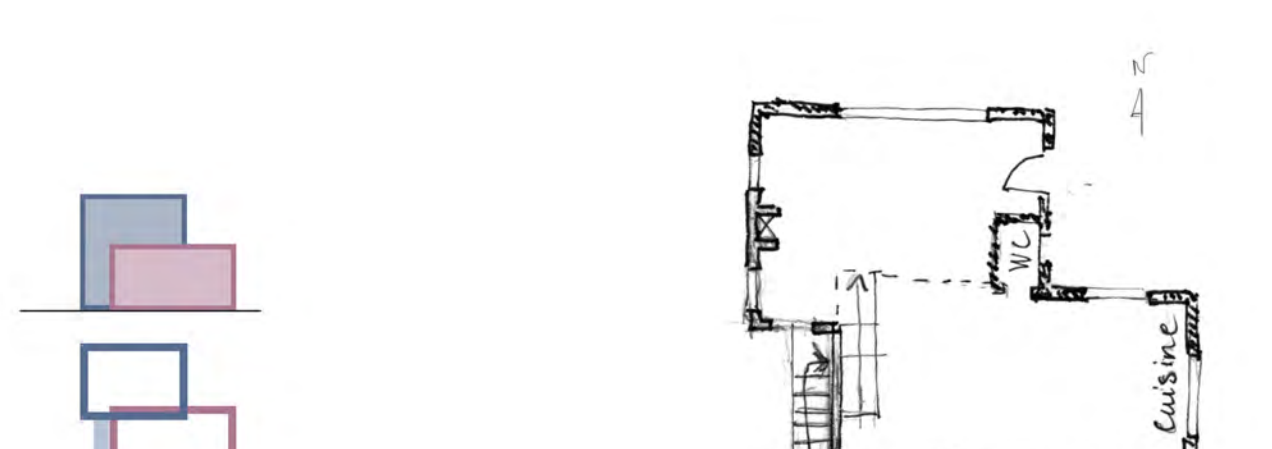
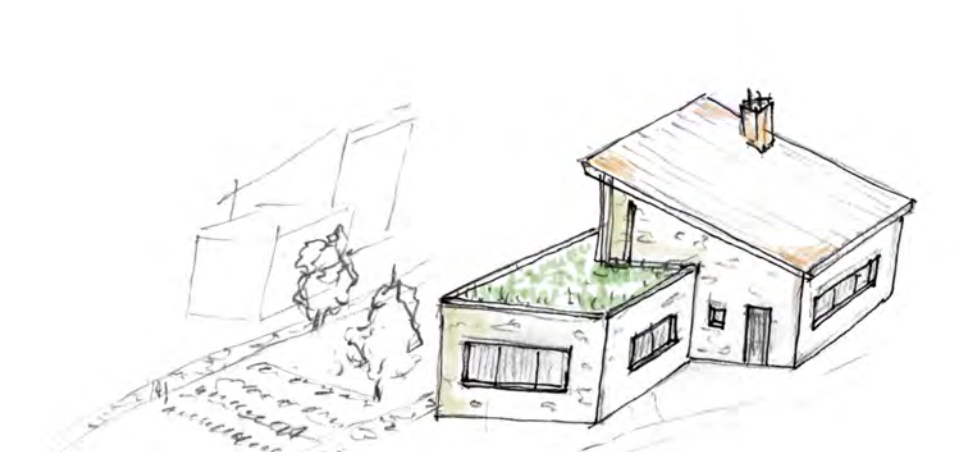
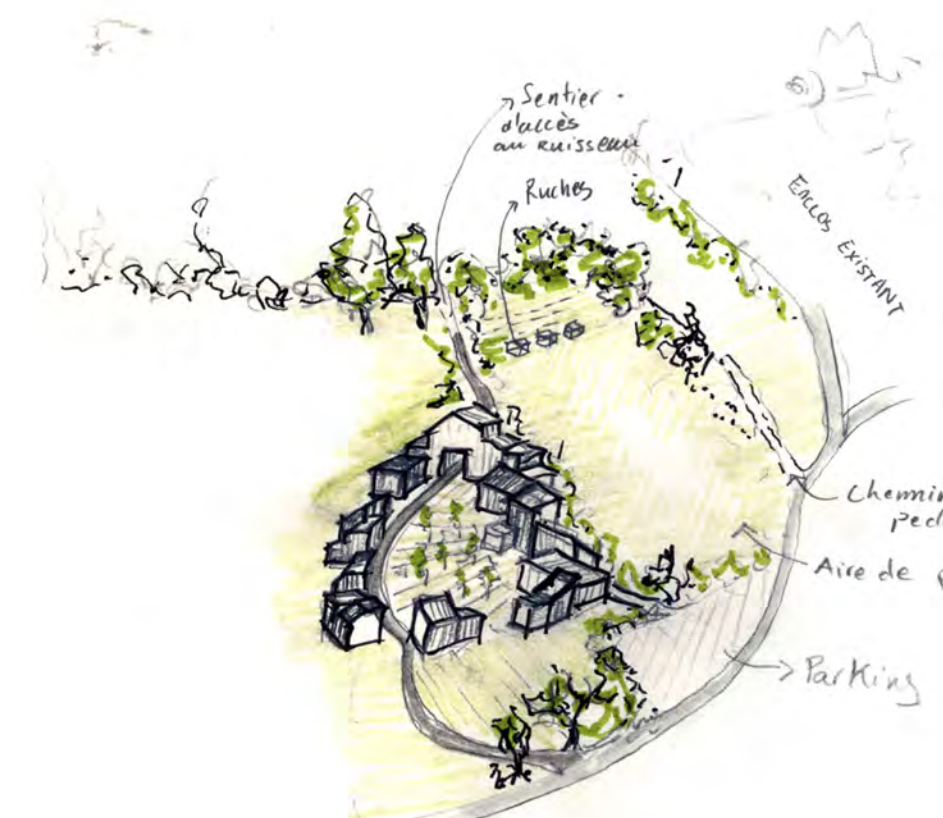
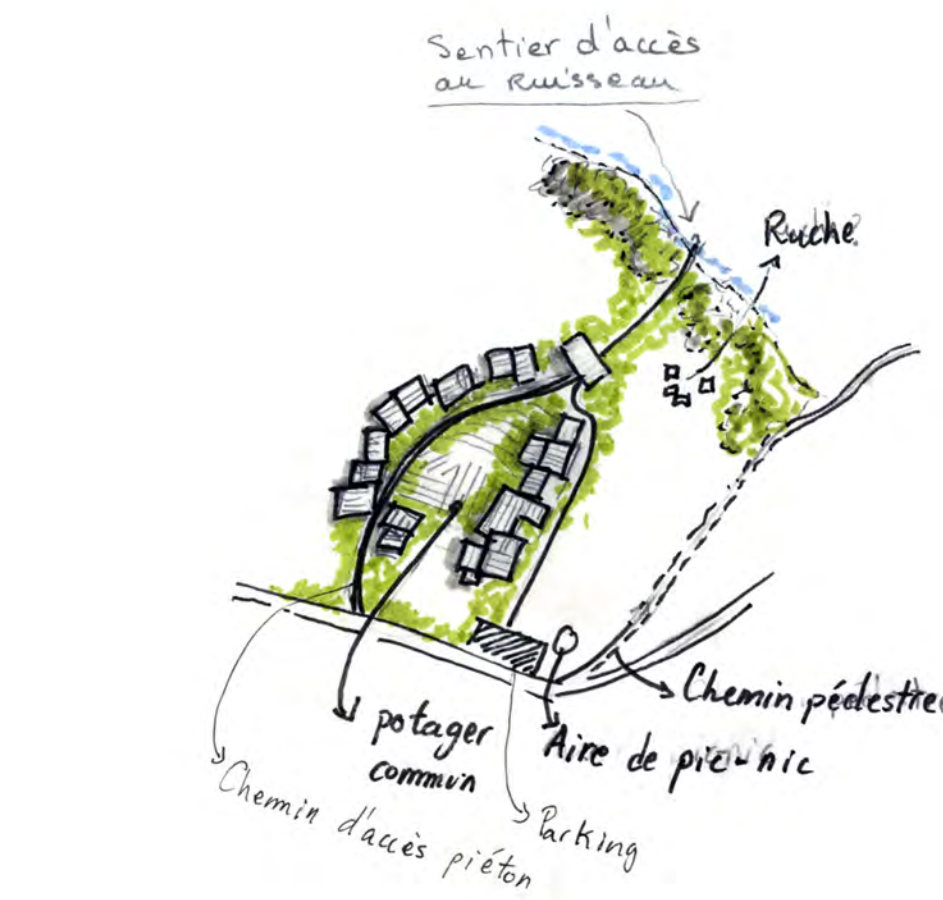
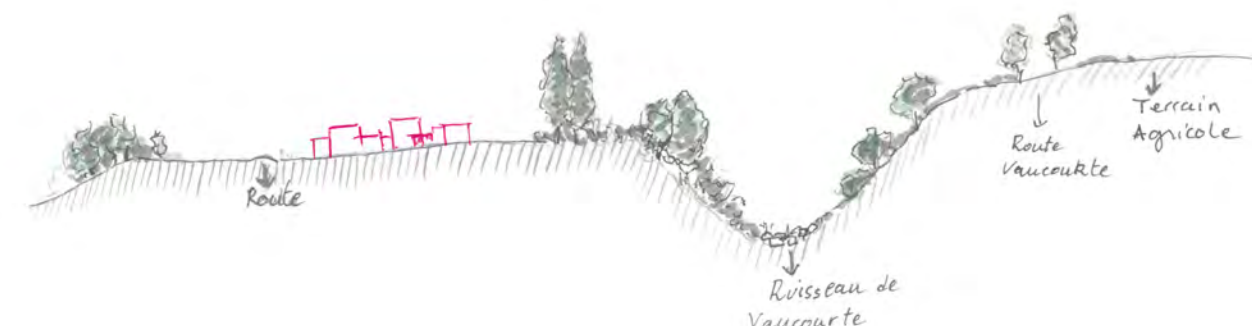
L'implantation du hameau se décide par rapport à sa proximité aux constructions et activités déjà existantes (notamment la bergerie l'élevage de lamas).



Le site est également à proximité d'un ruisseau et de terrains agricoles.



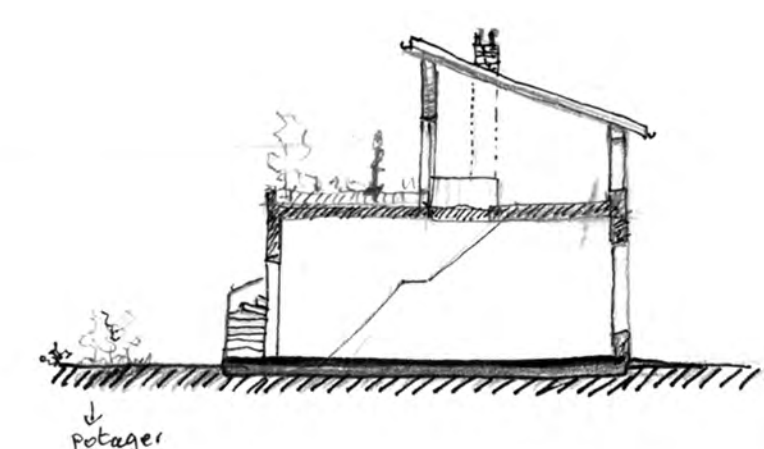
L'implantation doit être réfléchi également en fonction de l'orientation ainsi que du potentiel paysager. Le site n°1 présente une vue dégagée sur les montagnes mais également une co-visibilité avec la centrale nucléaire.



Les bâtiments doivent être implantés de la manière à avoir la meilleure orientation possible en matière d'ensoleillement et de faire profiter les habitants de la vue sur le paysage.

Les habitations sur un site comme celui-ci peuvent être d'un style architectural contemporain mais de préférence utilisant des matériaux locaux de manière à mieux s'intégrer dans le paysage. Les terrasses permettant une vue sur le paysage seront végétalisées et auront en plus d'un accès depuis la maison un accès depuis l'extérieur.

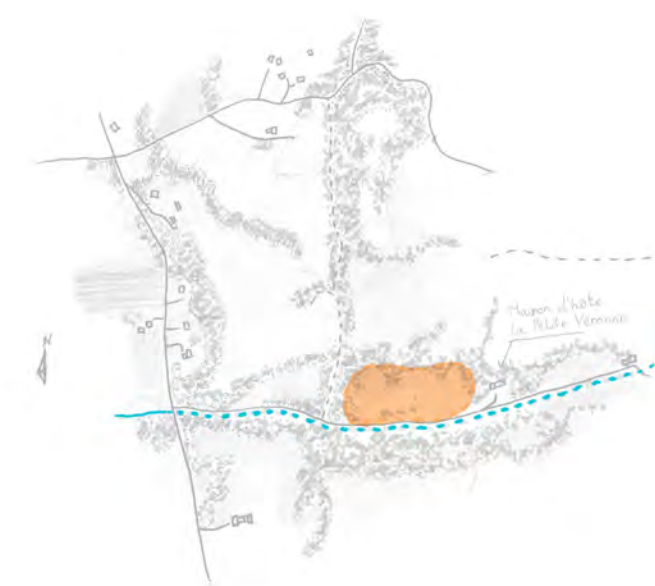
Le cœur du hameau regroupera un espace commun. Un parking du côté route devra également être prévu.



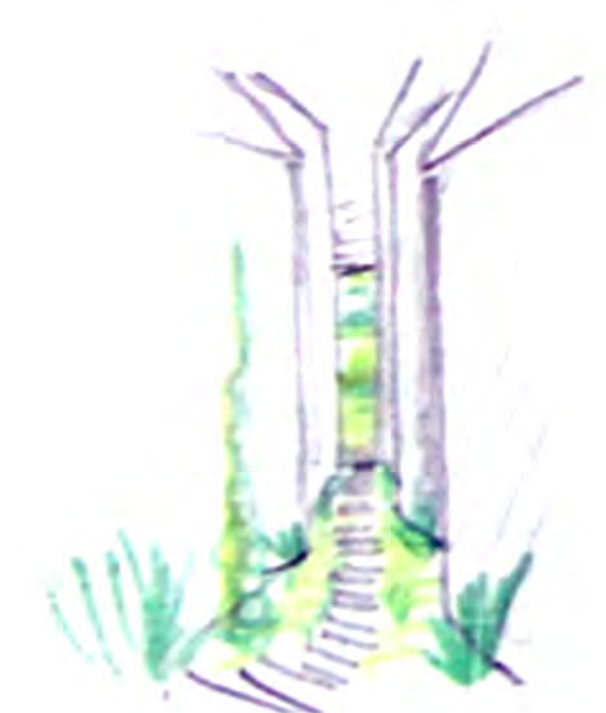
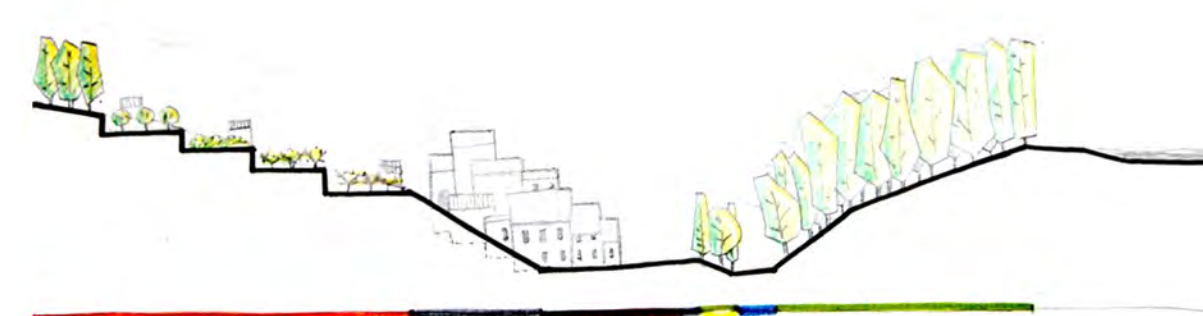
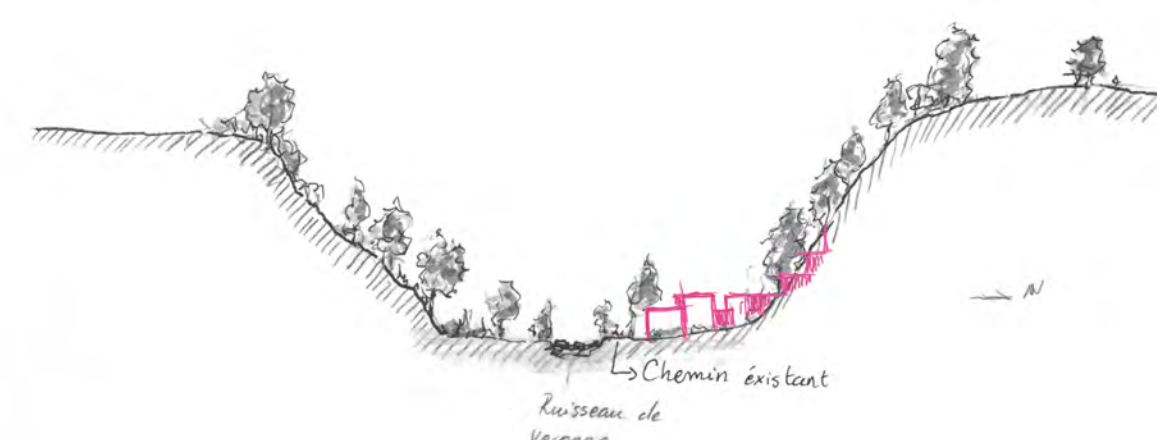
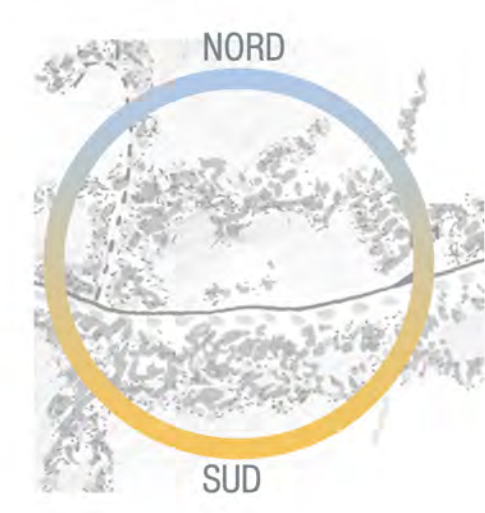
SITE N°2



L'implantation du hameau choisi est accessible par piste et se situe à proximité de la maison d'hôte la petite veronne.



La route longe la rivière de veronne et présente une végétation dense.



Les bâtiments doivent être implantés de la manière à avoir la meilleure orientation possible en matière d'ensoleillement.

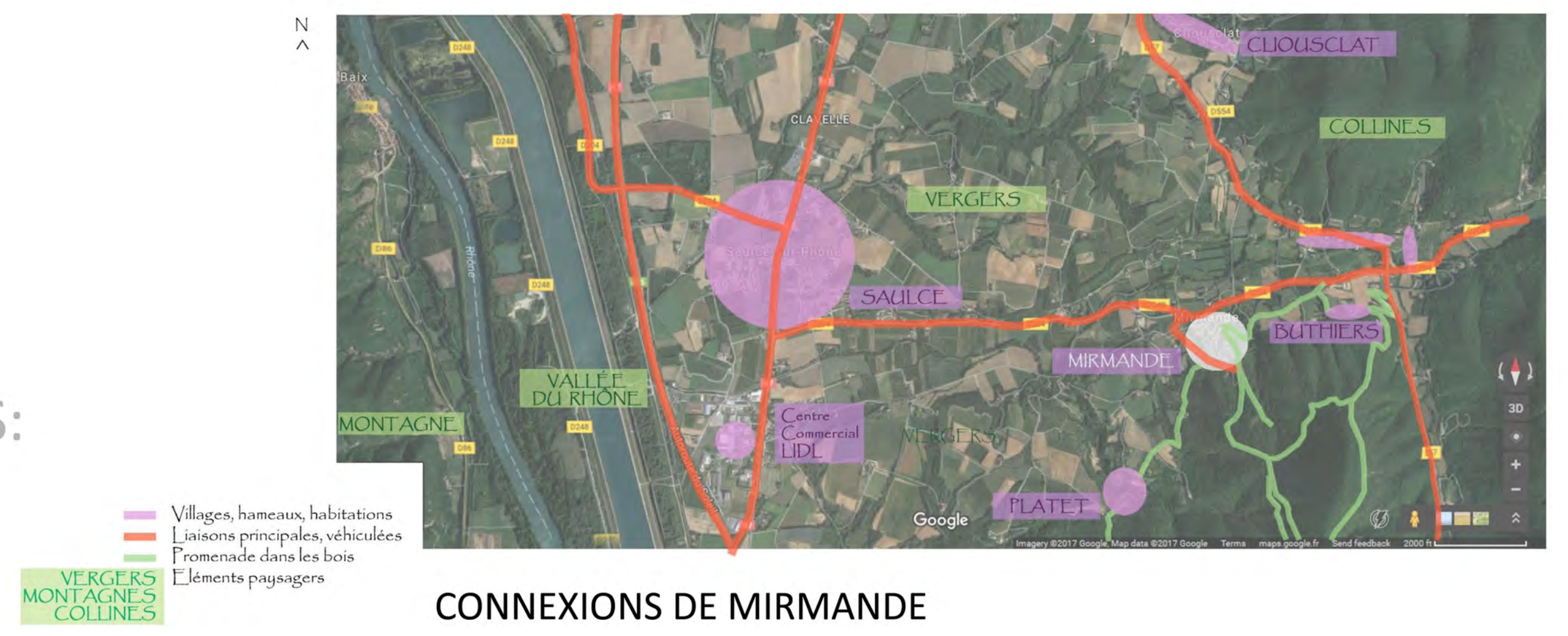
Des activités adaptées à un mode de vie alternatif qui propose des activités communes pour les habitants tels que l'élevage, la production de produits locaux etc. La proposition du site n°2 montre schématiquement une réponse possible. Un système hiérarchisé avec un espace commun au centre et autour comprenant un espace d'élevage et des jardins en terrasse tirant profit de la pente. Les habitations (2) sont groupées (1) (3) (4) (5) (6) et concentrées, positionnées entre le chemin et la pente.



MIRMANDE, LES REMPARTS SUD UN AXE DE DÉVELOPPEMENT POTENTIEL

POTENTIEL

- UN VILLAGE DONT ON APPRÉCIE LES CHEMINS ESCARPÉS
- DES REMPARTS BIEN EXPOSÉS, LONGÉS D'UN VERGER COMMUNAL, PEU MIS EN VALEUR
- UN AXE DE CIRCULATION LE LONG DE CES REMPARTS - RUE HISTORIQUE DOUBLÉ D'UNE ROUTE QUI RELIE LE HAUT ET LE BAS DU VILLAGE
- DIFFÉRENTS LIEUX LE LONG DE CET AXE QUI POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS:
 1. LE ROND POINT
 2. LE CHEMIN DE RONDE
 3. L'EMPLACEMENT DE L'ANCIEN STADE
 4. LA ROUTE LONGEANT LES REMPARTS SUD



CONNEXIONS DE MIRMANDE



VILLAGE: DES RUES ÉTROITES ET ESCARPEES
Recherchées par ses visiteurs et ses nouveaux habitants
DEVELOPPEMENT LE LONG DES REMPARTS

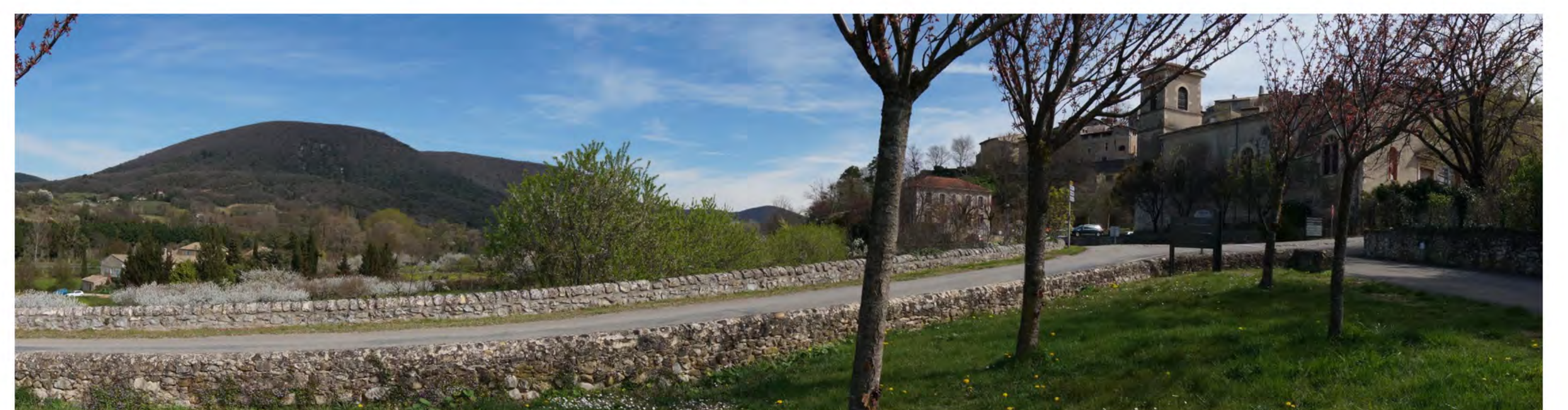
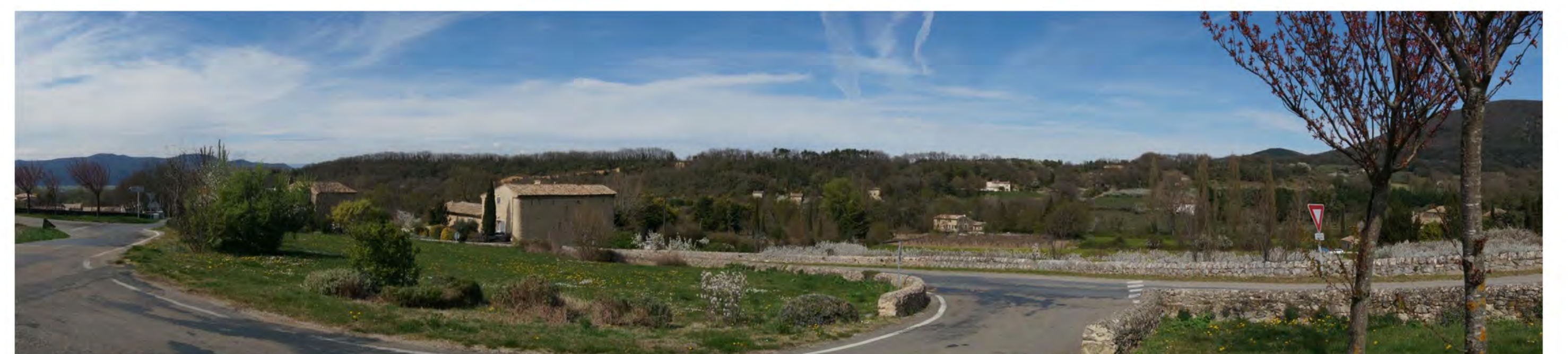
LES REMPARTS SUD
Accès au village motorisé
Éléments de projet:
Rond-point, esplanade de l'ancien stade, parking menant à l'Eglise et à la Promenade des pins
Liaisons

1. LE ROND POINT

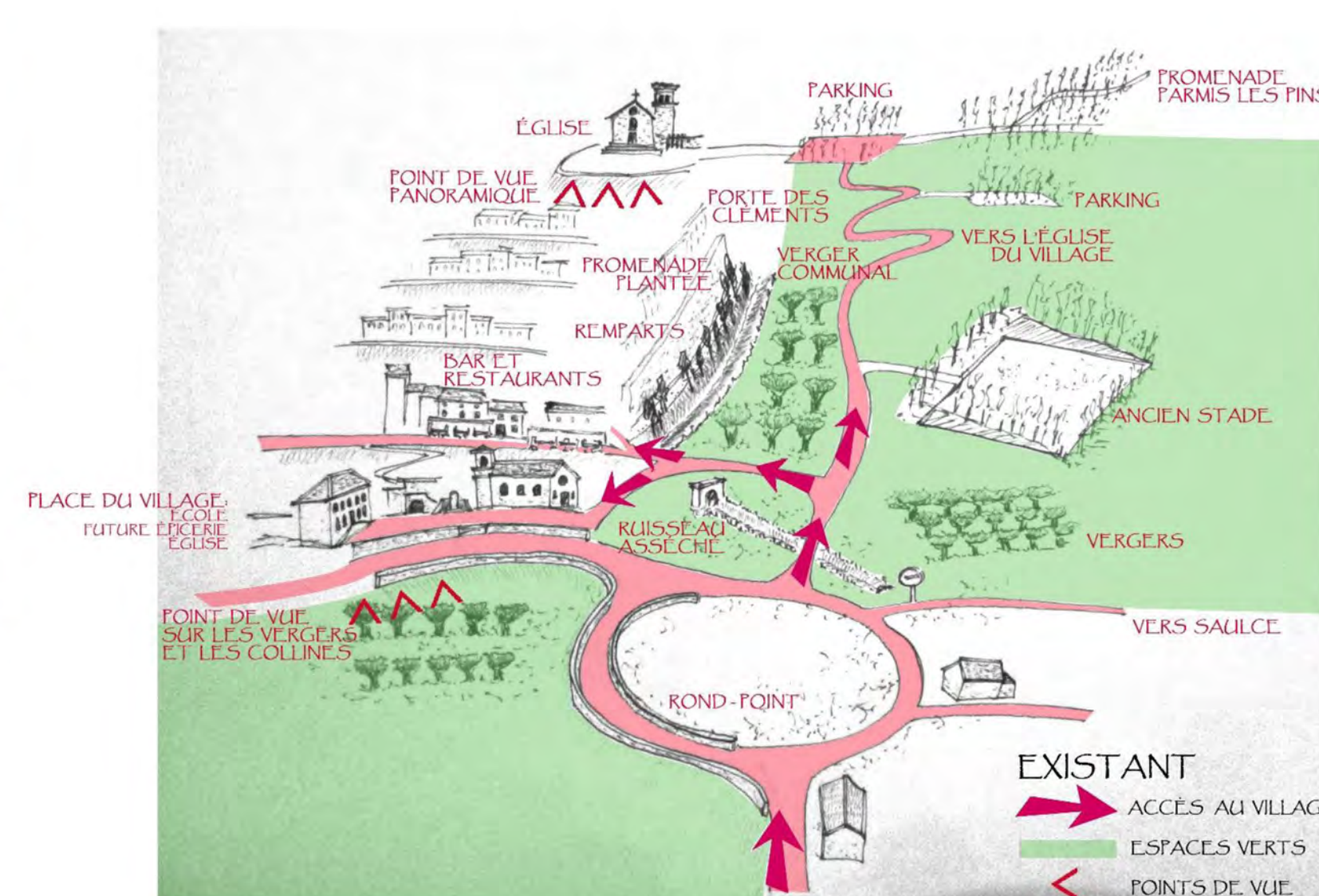
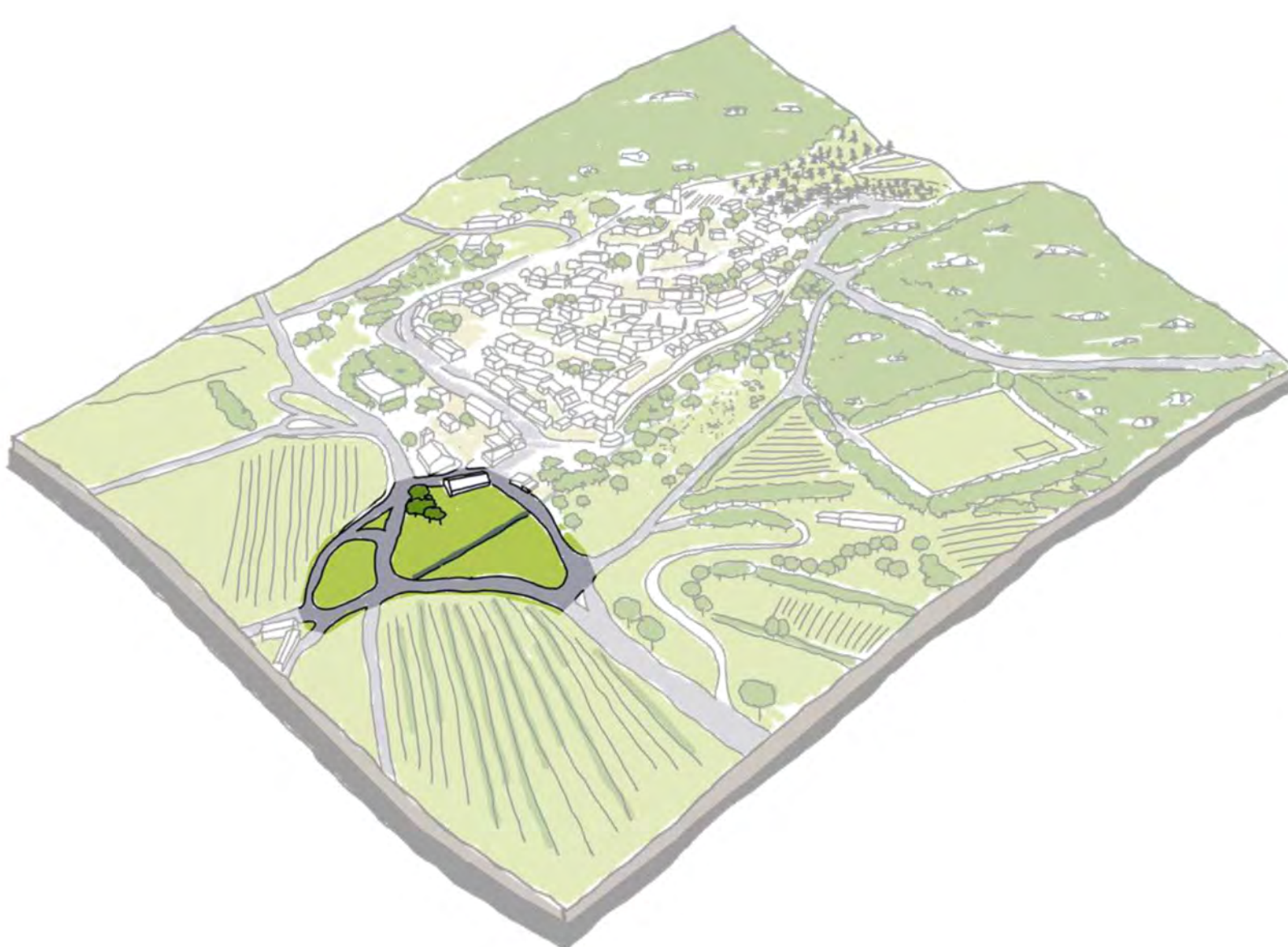
ENTRÉE DU VILLAGE IMPORTANTE: ON VIENT AU VILLAGE PAR LA ROUTE ELLE DESERT LA PLACE DU VILLAGE, LE LIEU DES CAFÉS ET RESTAURANT, ET L'ÉGLISE EN HAUT DU VILLAGE VIA LA ROUTE DES PINS

OR QUI NE CONNAÎT PAS LE VILLAGE S'Y SENT PERDU

> PROJET PROPOSÉ:
DES CROISEMENTS DE RUE ET DES DIRECTIONS CLAIREMENT INDIQUÉES PAR DES PANNEAUX DIRECTIONNELS



LE ROND-POINT



LE ROND-POINT



LE ROND-POINT

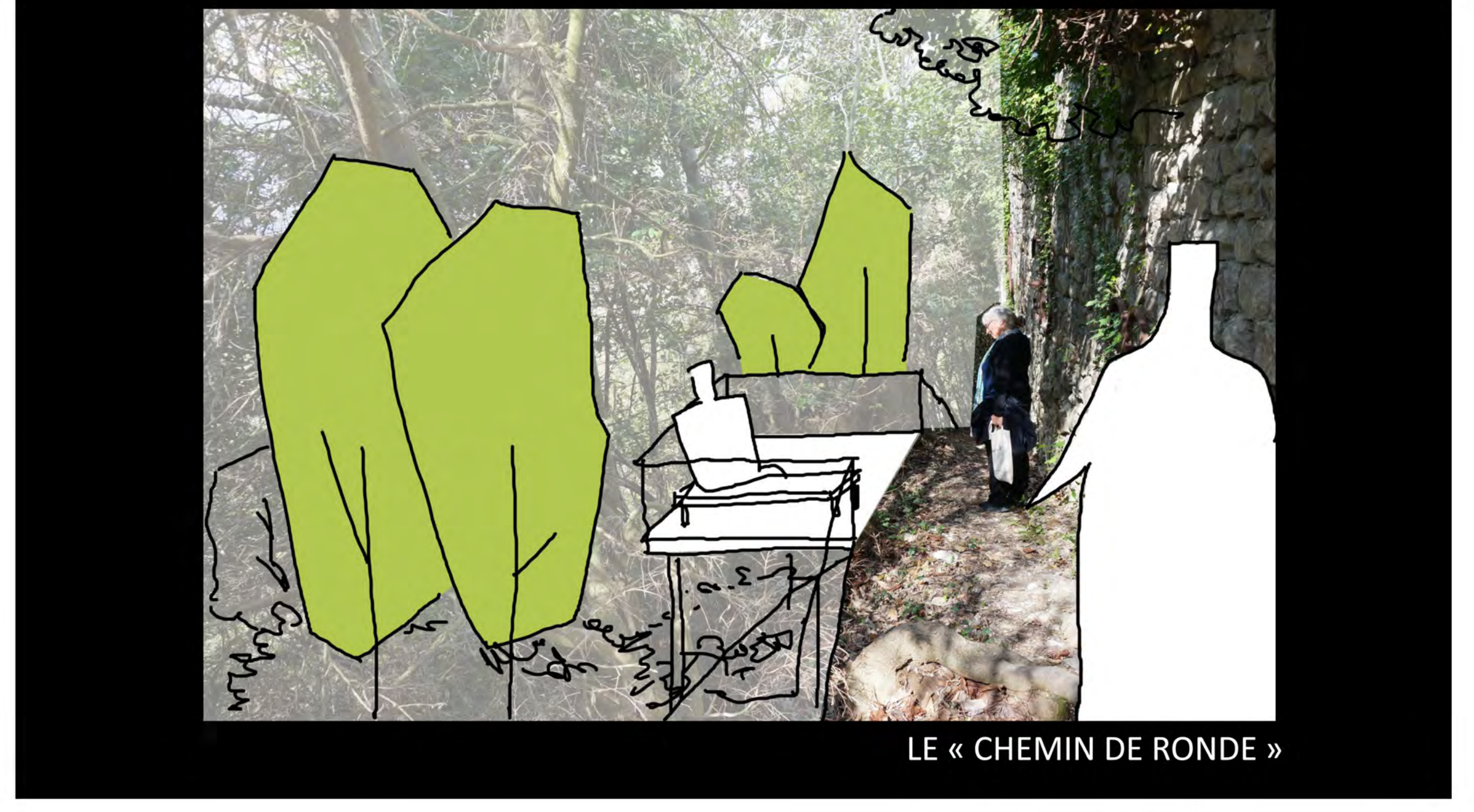
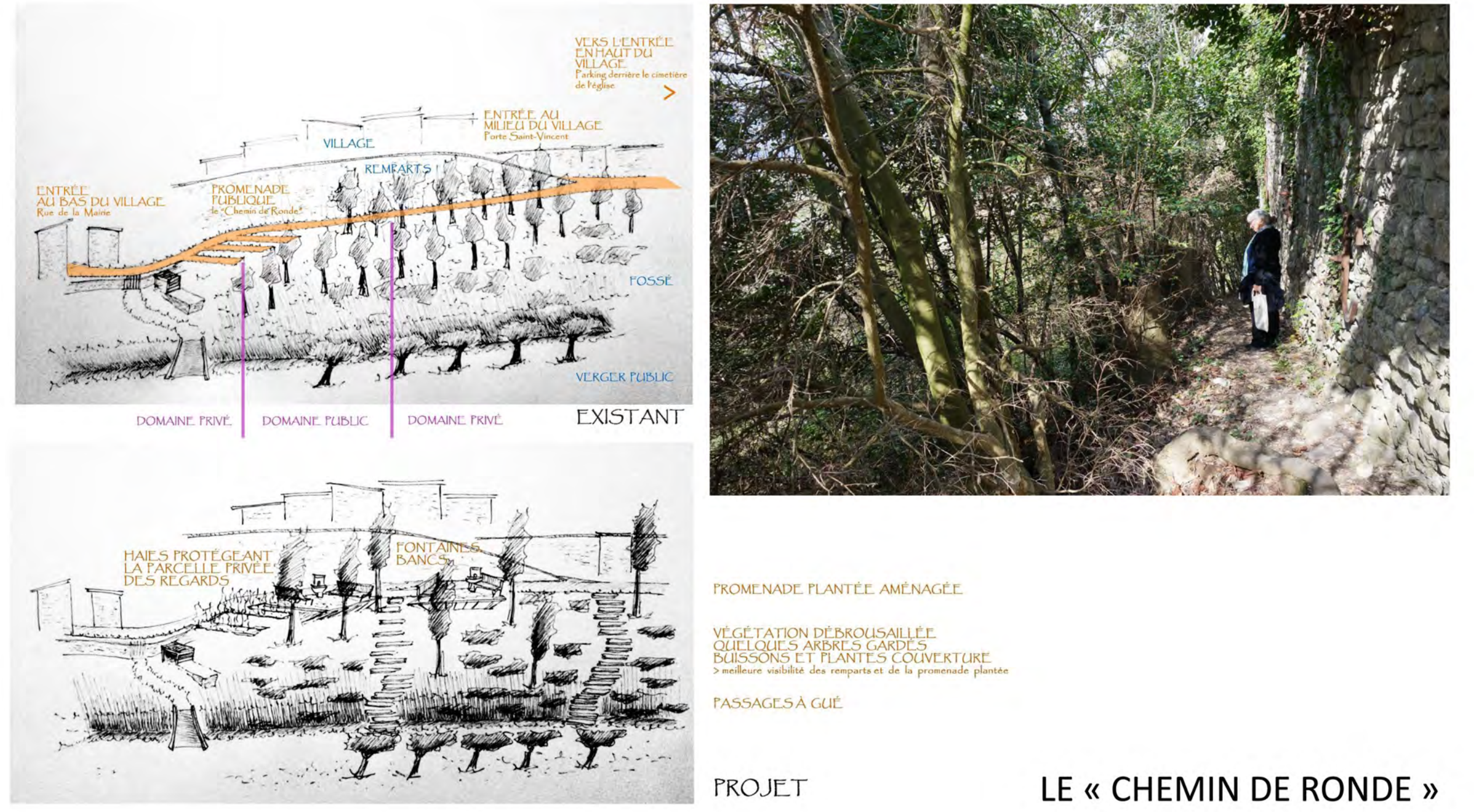
MIRMANDE, LES REMPARTS SUD UN AXE DE DÉVELOPPEMENT POTENTIEL

2. LE "CHEMIN DE RONDE"

- LONGEANT LE PIED DES REMPARTS SUD, IL EST ACTUELLEMENT EN BROUSAILLES
- BROUSAILLES QUI DISSIMULENT UN TRÈS BEAU PANORAMA DU VILLAGE, AVEC DES MAISONS EN PIERRE QUI S'ÉTAGENT SUR LA PENTE, DERRIÈRE LES REMPARTS, SUR FOND DE COLLINES ET AVEC LE VERGER COMMUNAL EN AVANT-PLAN
- POSSIBILITÉ DE CRÉER UN ACCÈS DEPUIS LA RUE AU MILIEU DU VILLAGE, VIA LA PORTE DES CLÉMENTS

> PROPOSITION DE PROJET

- AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE RONDE ET DU PIED DES REMPARTS
- LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTS LIEUX AUTOUR DE CE CHEMIN DE RONDE: REMPARTS ET PORTES DU VILLAGE, VERGER COMMUNAL, ROUTE, ANCIEN STADE

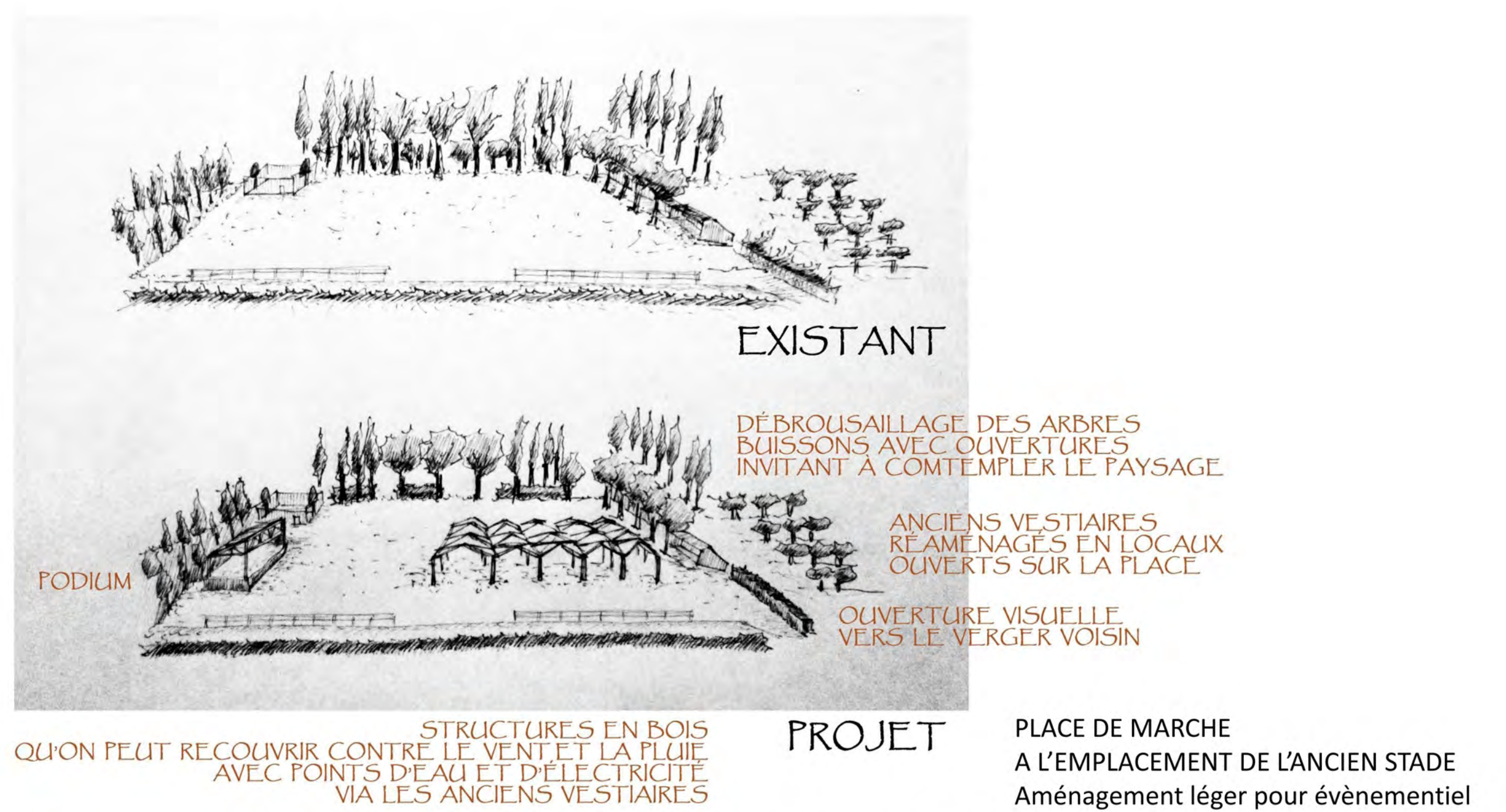


3. L'ANCIEN STADE

ESPACE PUBLIC OBJET DE RÉFLEXIONS
SURFACE APLANIE NON OCCUPÉE, PRÈS D'UN VILLAGE EN PENTE

> PROPOSITION DE PROJET

ESPACE POUR L'ÉVÈNEMENTIEL, POUR LES FÊTES DU VILLAGES ET LES DIVERSES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET COMMERCIALES TRÈS APPRÉCIÉES DES MIRMANDAIS ET DE LEURS VOISINS



L'EMPLACEMENT DE L'ANCIEN STADE



4. LA ROUTE LONGEANT LES REMPARTS SUD

- ELLE RELIE LE BAS DU VILLAGE AU HAUT DU VILLAGE, OÙ ELLE DESERT L'ÉGLISE, LES PARKINGS ET LA PROMENADE DES PINS EN HAUT DU VILLAGE
- PEU VISIBLE DEPUIS LE ROND-POINT EN BAS DU VILLAGE
- PLUSIEURS EMBRANCHEMENTS EN HAUT DU VILLAGE, SANS INDICATIONS DE DIRECTIONS

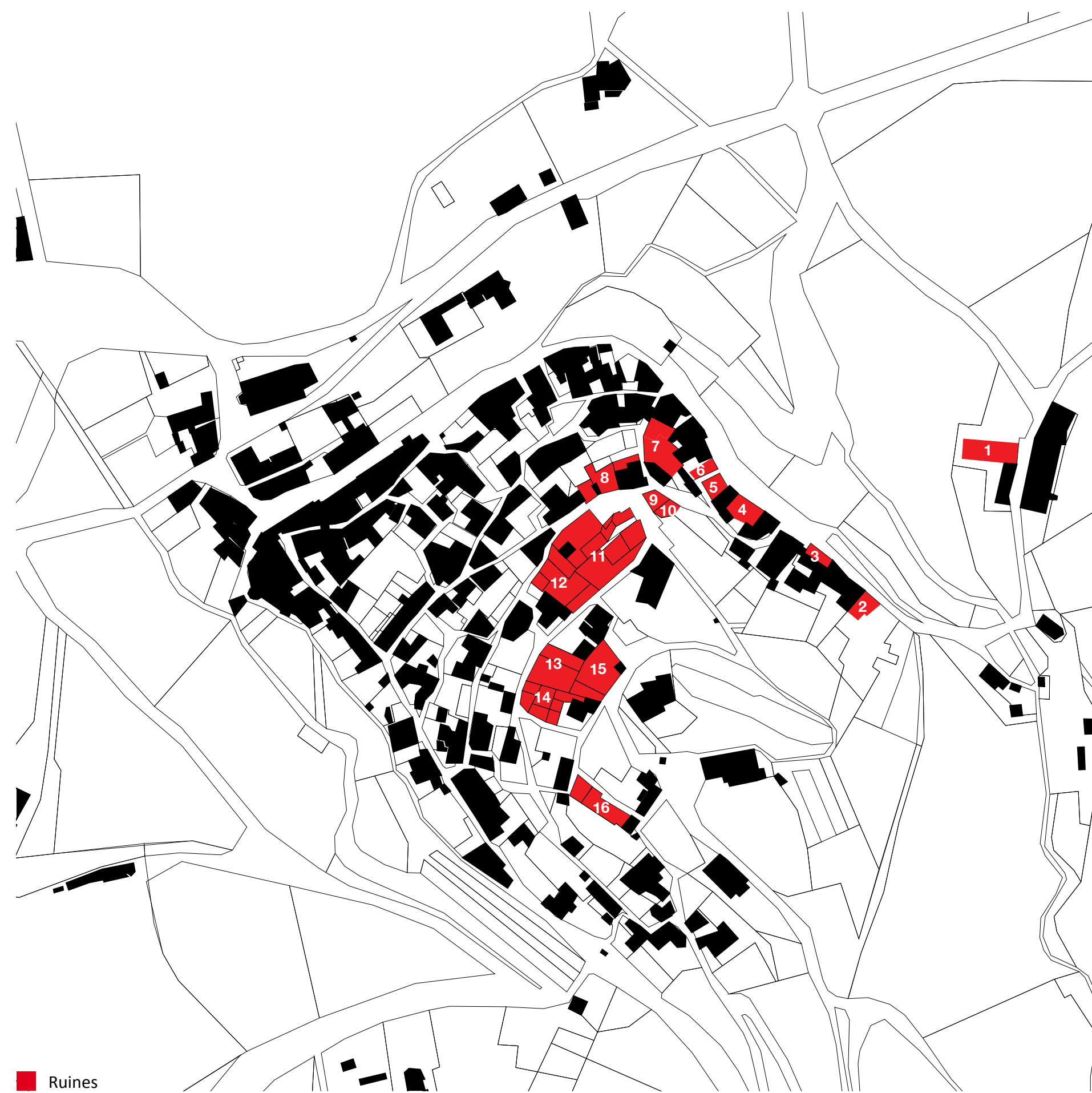
> PROPOSITION DE PROJET

- DES PANNEAUX DIRECTIONNELS
- UNE MISE EN VALEUR DE LA PROMENADE DES PINS, CHEMIN D'EXCURSION OMBRAGÉ APPARTENANT À L'ONF, PAR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DEPUIS LE ROND-POINT ET LA ROUTE

LES RUINES DE MIRMANDE

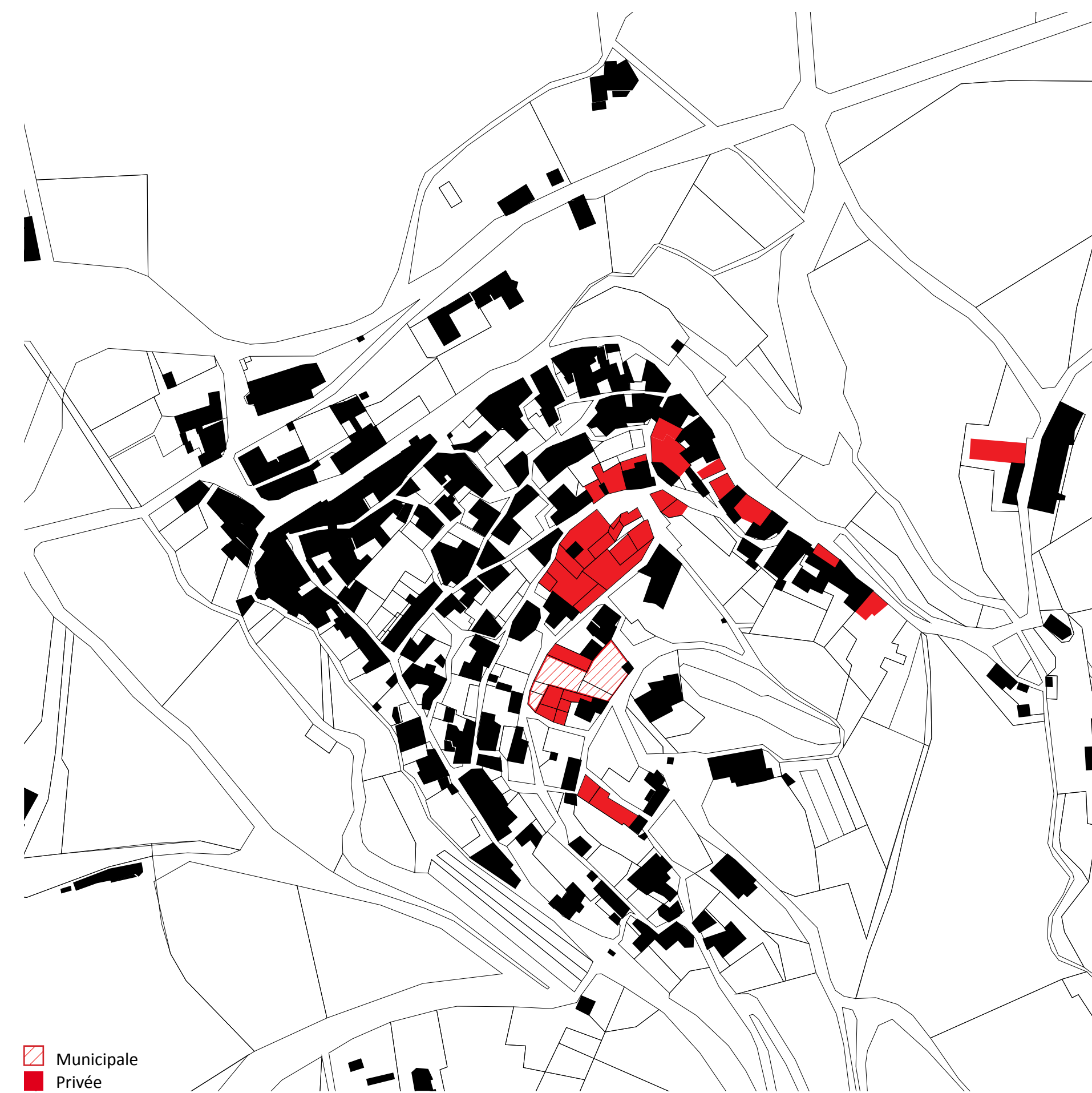
DIAGNOSTICS

Localisation



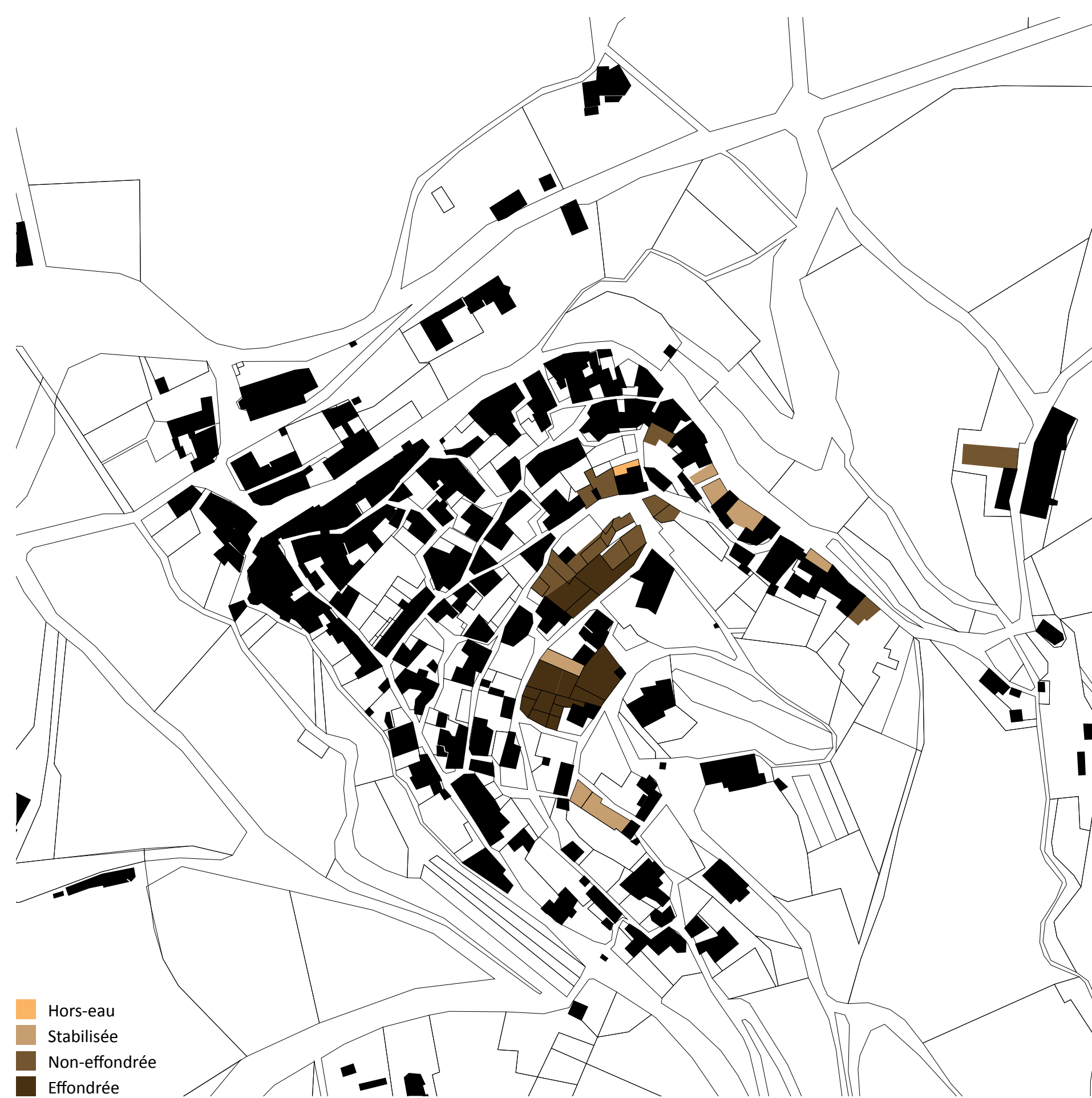
Ruines

Propriétaire



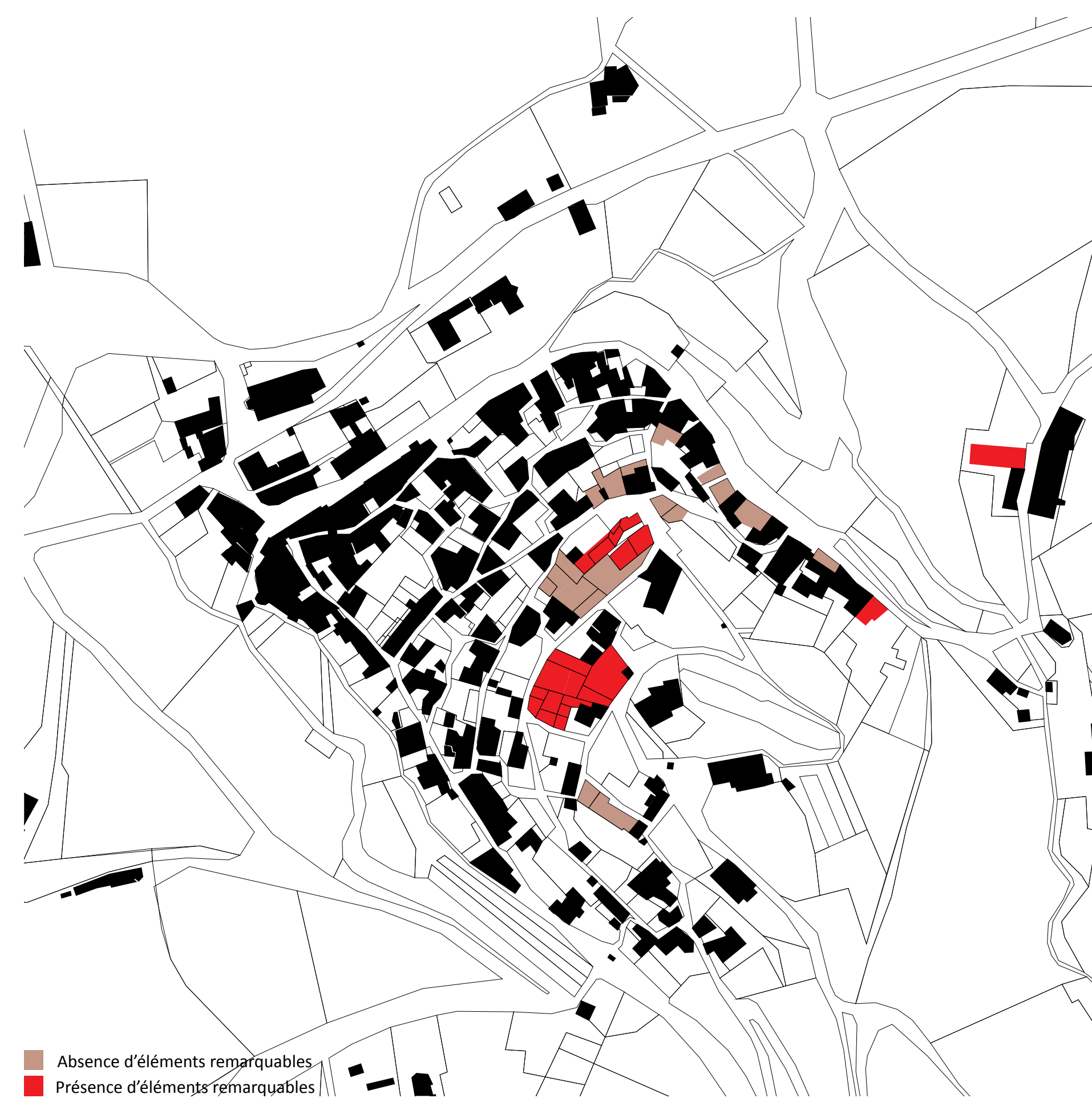
Municipale
Privée

État de délabrement



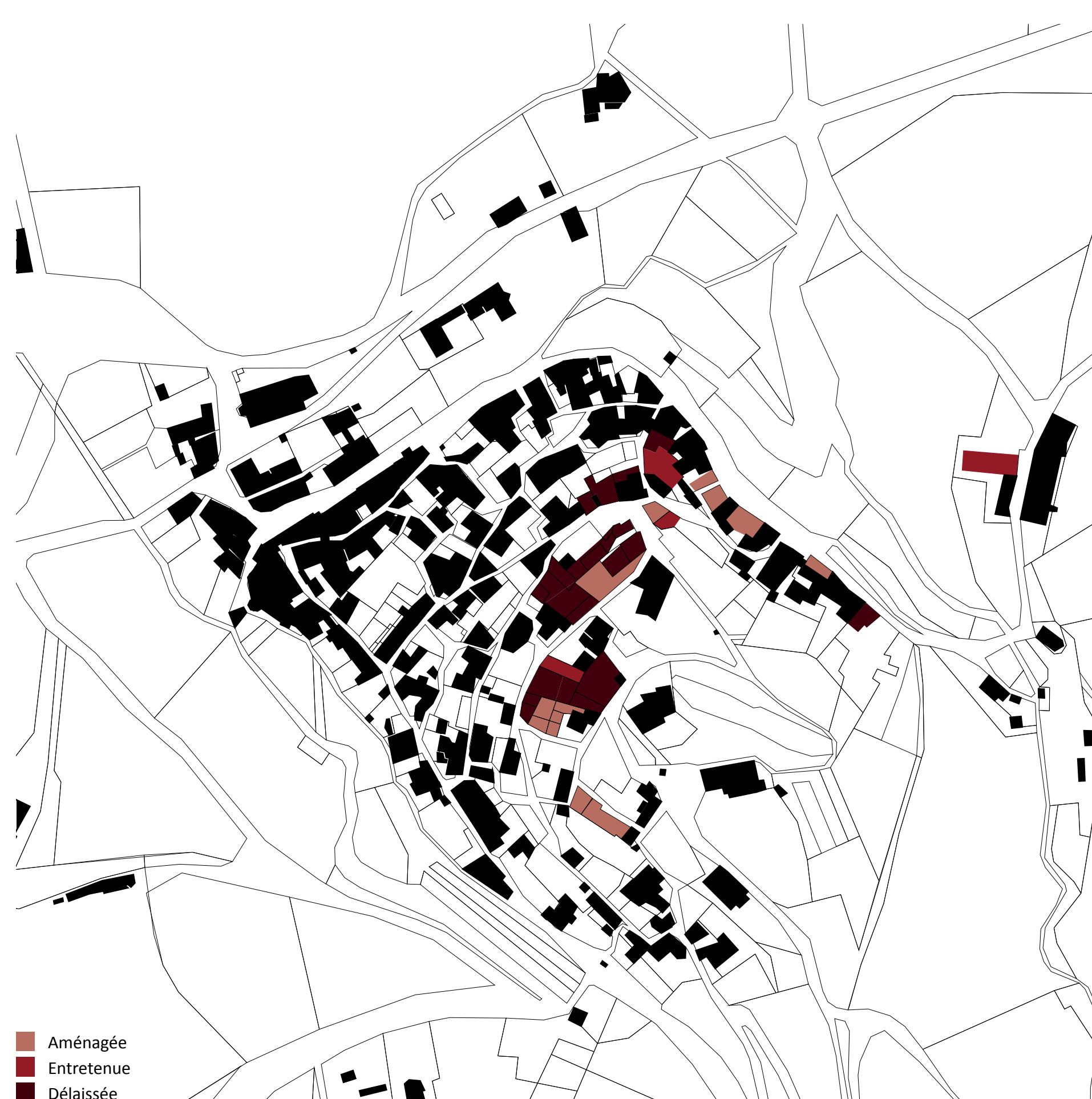
Hors-eau
Stabilisée
Non-effondrée
Effondrée

Intérêt architectural



Absence d'éléments remarquables
Présence d'éléments remarquables

Usages



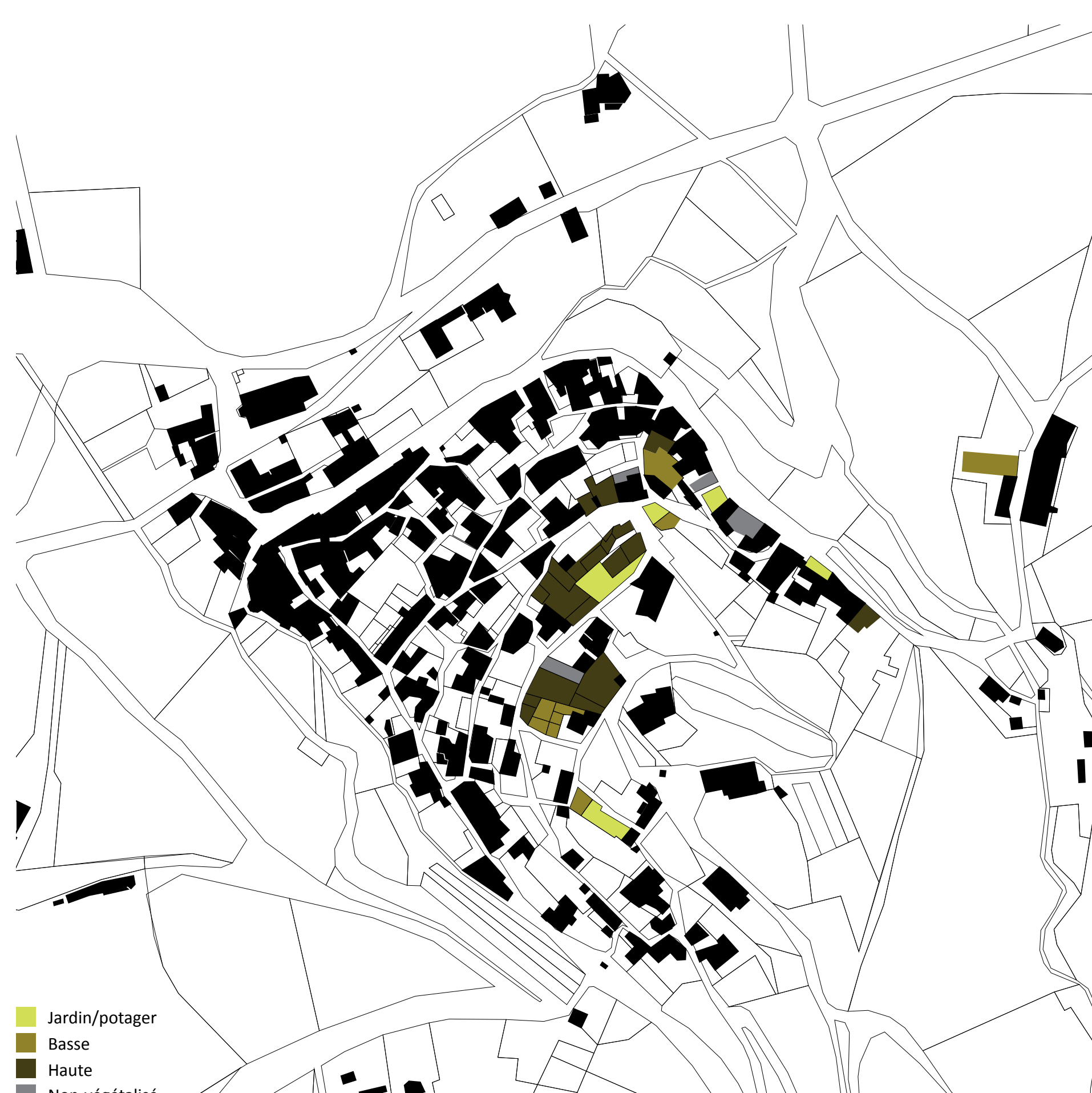
Aménagée
Entretenu
Délaissée

Accessibilité



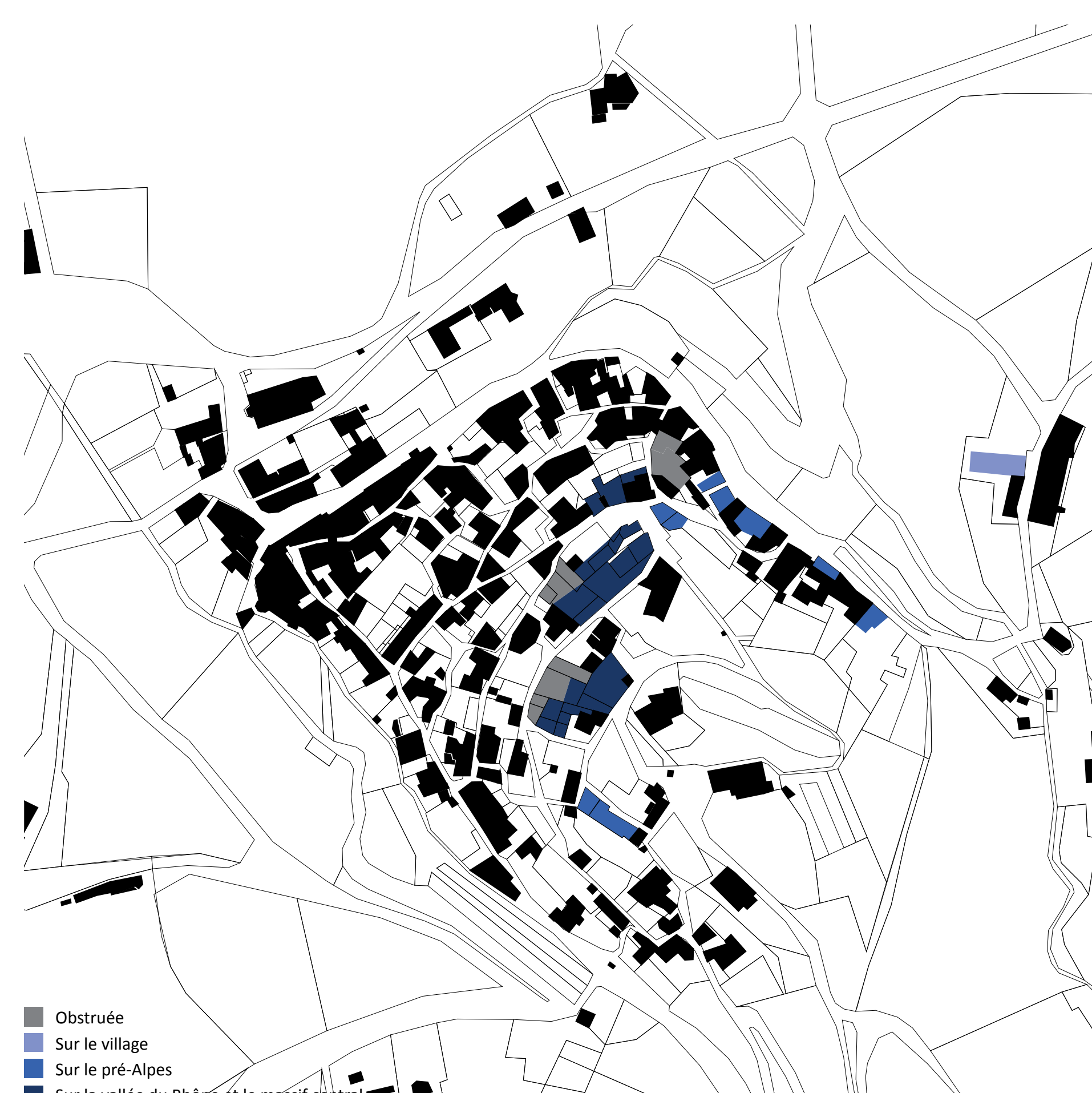
Non-aménagé
Pavé
Béton
Bitume
Accessible en voiture
Pente faible
Pente importante
Pente très importante

Végétation



Jardin/potager
Basse
Haute
Non-végétalisé

Vues



Obstruée
Sur le village
Sur le pré-Alpes
Sur la vallée du Rhône et le massif central

LES RUINES DE MIRMANDE

DE 1946 À NOS JOURS - RUINES EN VOIE DE DISPARITION



Othophotoplan en 1946
Source: remonterletemps.ign.fr



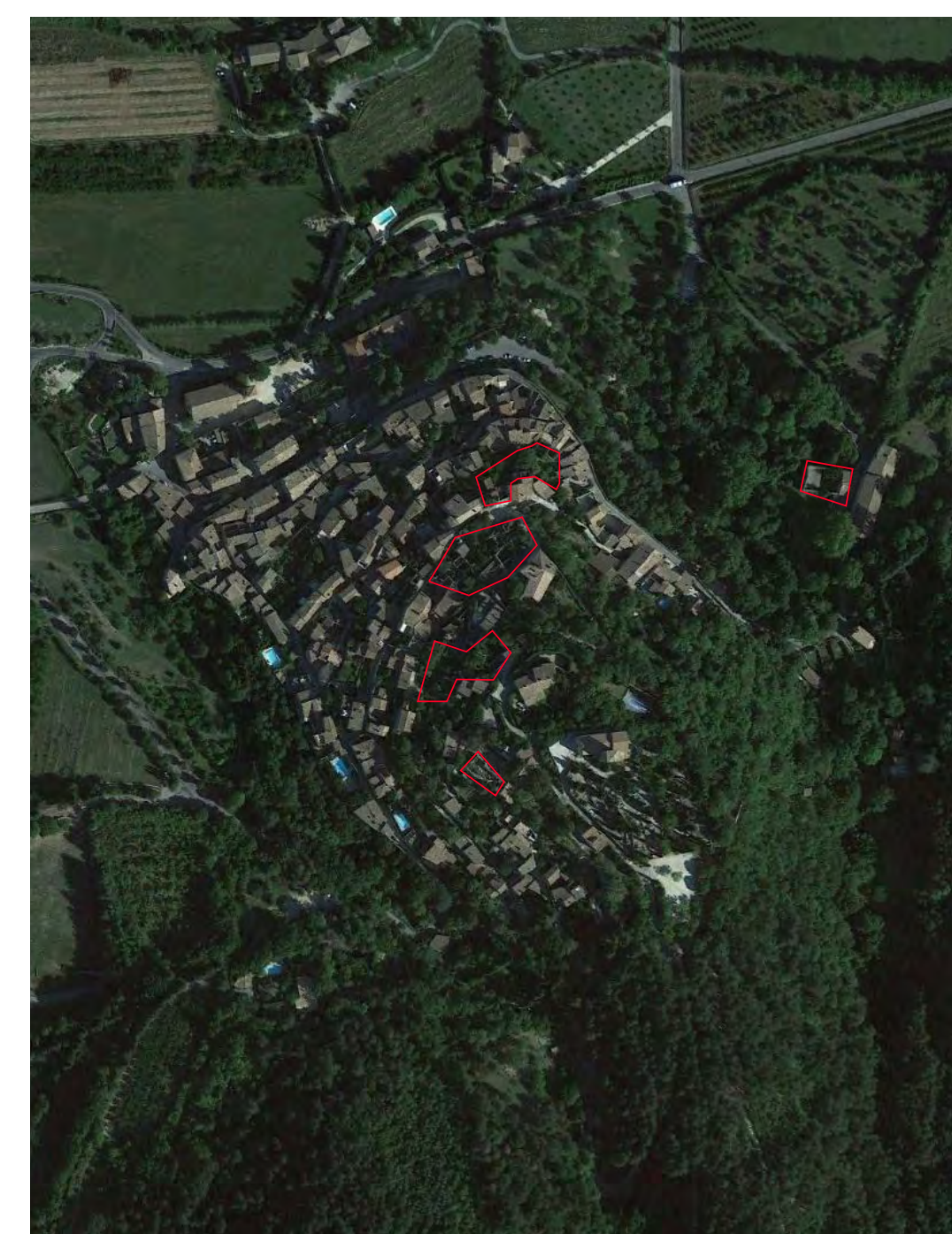
Othophotoplan en 1954
Source: remonterletemps.ign.fr



Othophotoplan en 1969
Source: remonterletemps.ign.fr



Othophotoplan en 2006
Source: remonterletemps.ign.fr



Othophotoplan en 2017
Source: google earth

PROPOSITION D'INTERVENTION



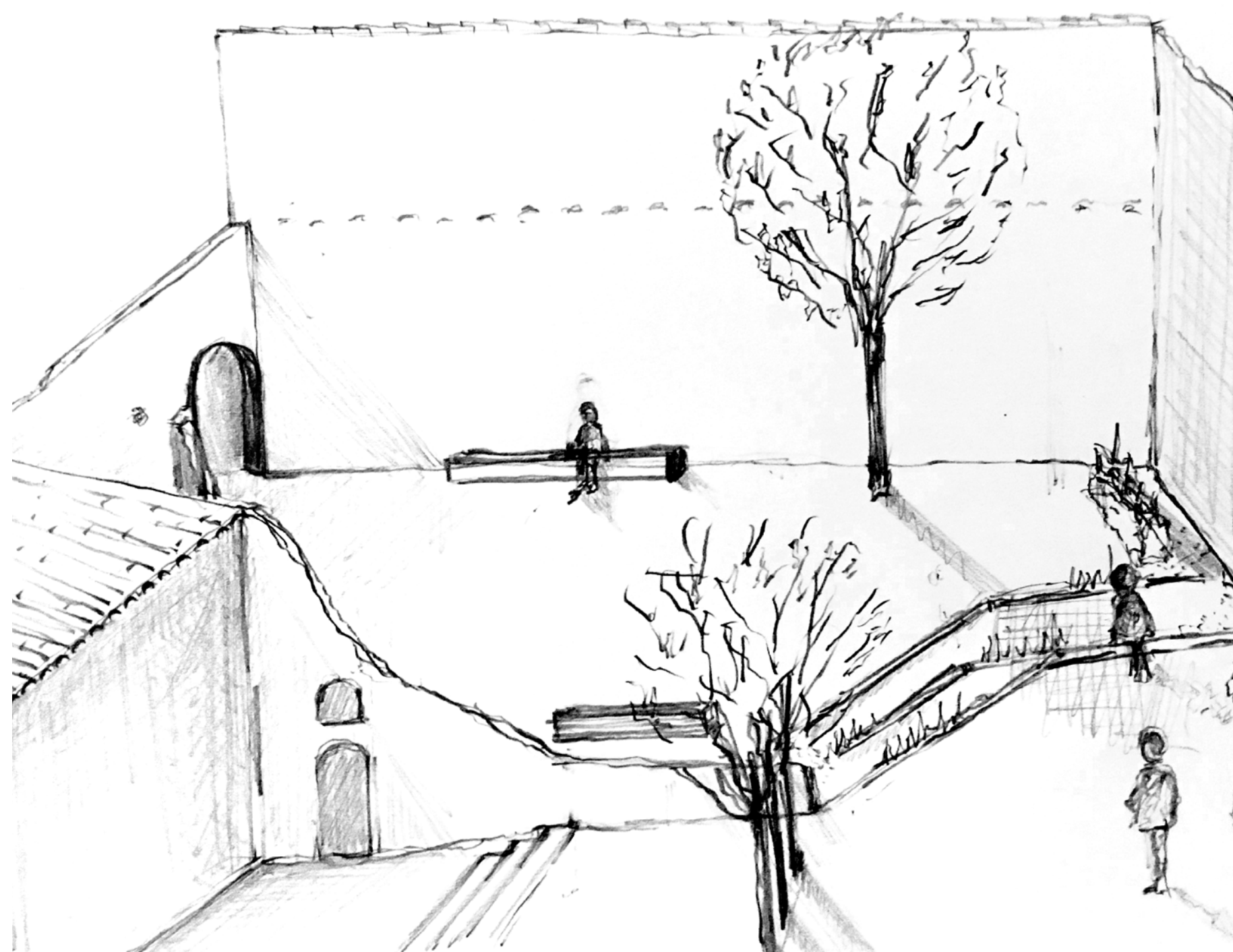
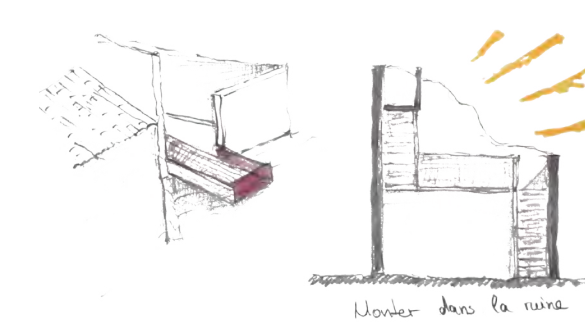
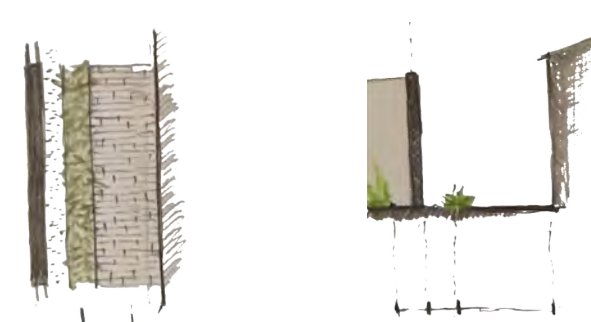
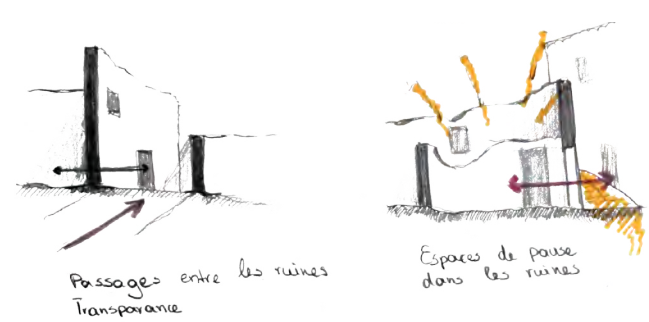
Un parcours dans les ruines.

- Mise à disposition des ruines pour la culture (potager...)
- Appropriation des ruines afin de créer des espaces publics végétalisés

- Création d'ouvertures pour rendre certaines ruines plus facilement accessibles tout en mettant en évidence cette intervention.
- Utilisation de végétations locales

- Espacement préférable entre les ruines et la végétation et/ou les nouveaux chemins.
- Possibilité d'aménagement architecturaux pour valoriser les ruines, la pente et la vue, de préférence en matériaux facile à démonter et sans contact physique avec les ruines.

- Utilisation des pierres tombées pour la reconstruction de certaines ruines (exemple: gabion...).
- Utilisation des pierres tombées pour le mobilier urbain (exemple: bancs, fontaine...).



Ruine n7



Ruine n11



Ruine n15

UN JARDIN INTERCOMMUNAL

MIRMANDE : UN LIEN PRIVILÉGIÉ AVEC CLIUSCLAT

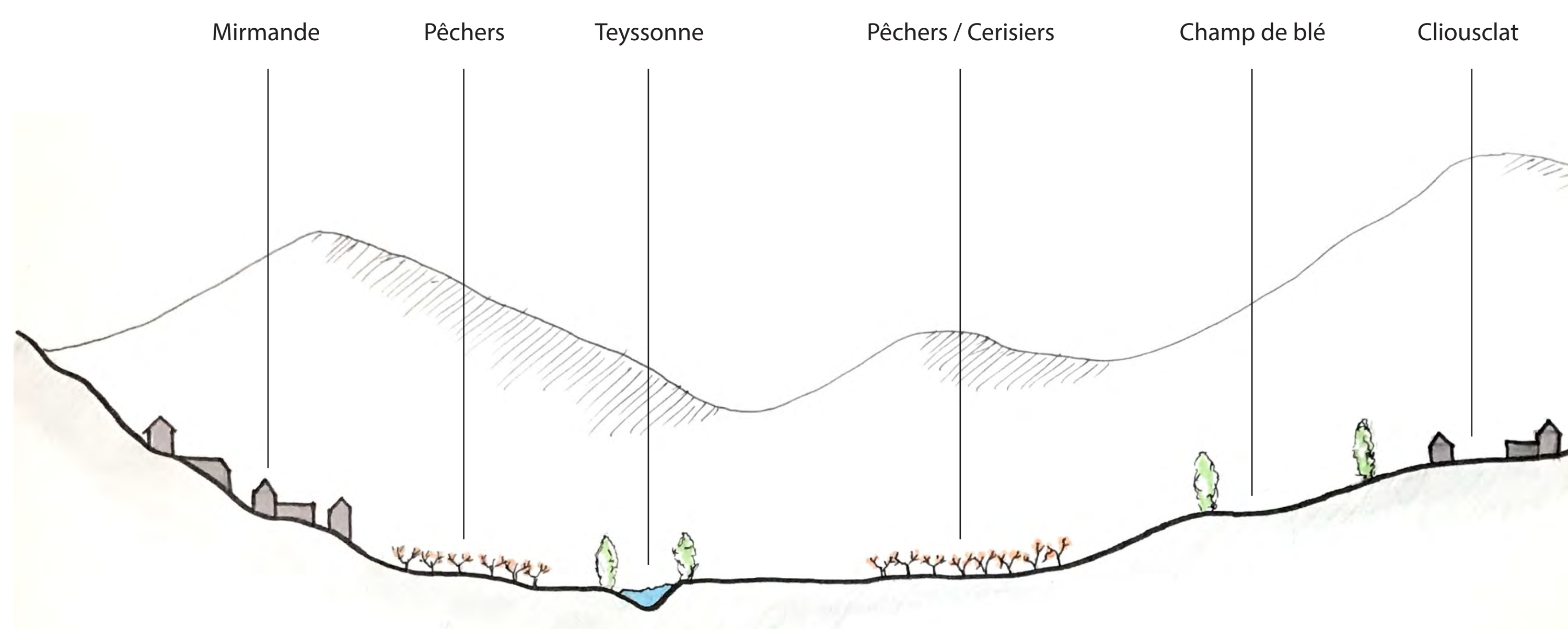


La Vallée du Rhône : un maillage lâche de villes présentant peu d'intérêts patrimoniaux
En parallèle : Mirmande et Cliousclat, un patrimoine à flan de coteaux

Mirmande et Cliousclat : un intérêt patrimonial et historique commun peu exploité
une vitrine du patrimoine sur la vallée
Un lien culturel et territorial à renforcer

Intérêts patrimoniaux : architecture, paysage, monuments historiques
Intérêts artistiques : poteries, soieries, peinture
Intérêts agricoles : arboriculture, céréales, vignes, élevage

L'ARBORICULTURE COMME DIALOGUE



DYNAMIQUES PATRIMONIALES



Histoire



Vergers



Soierie



Art

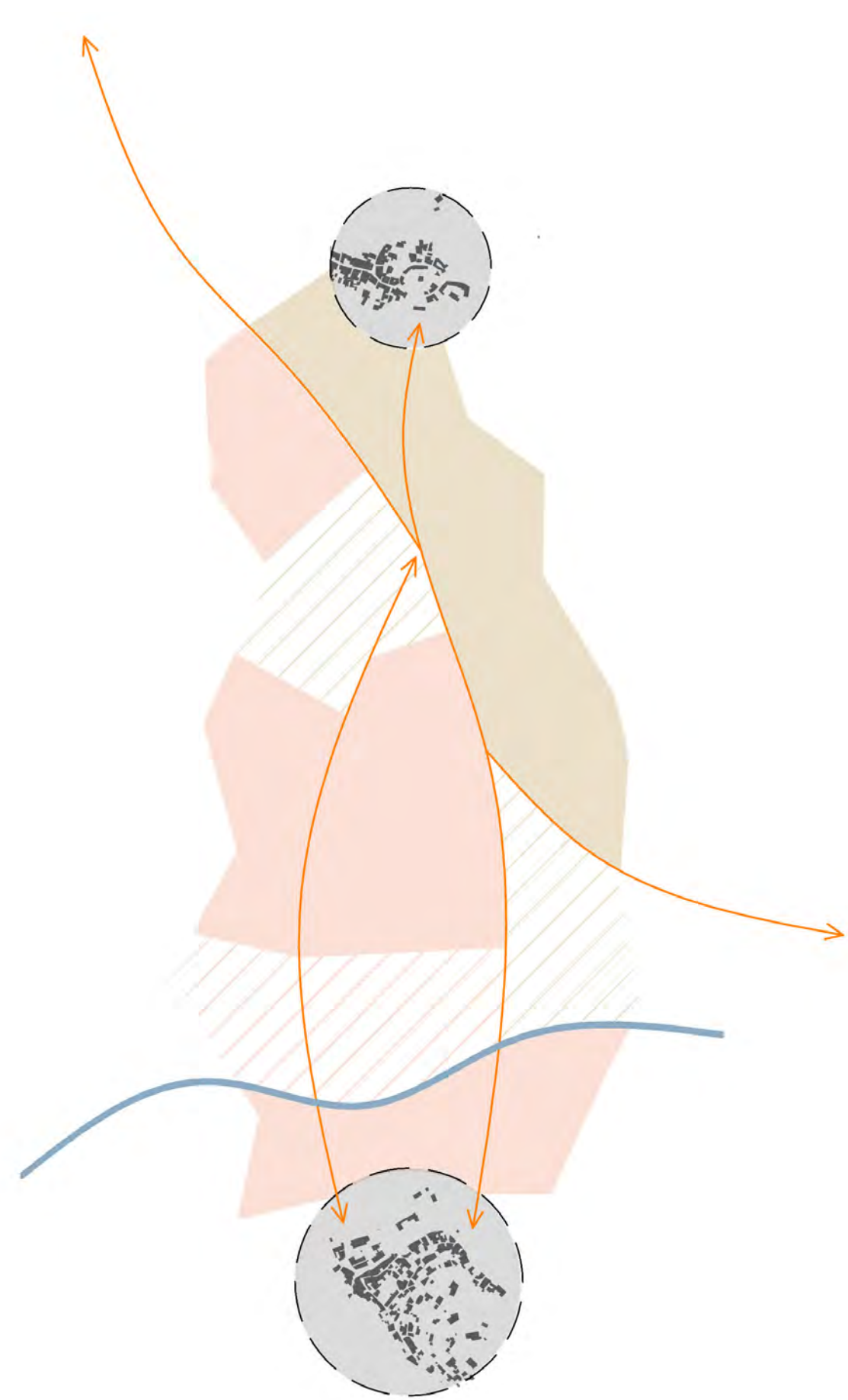


Architecture

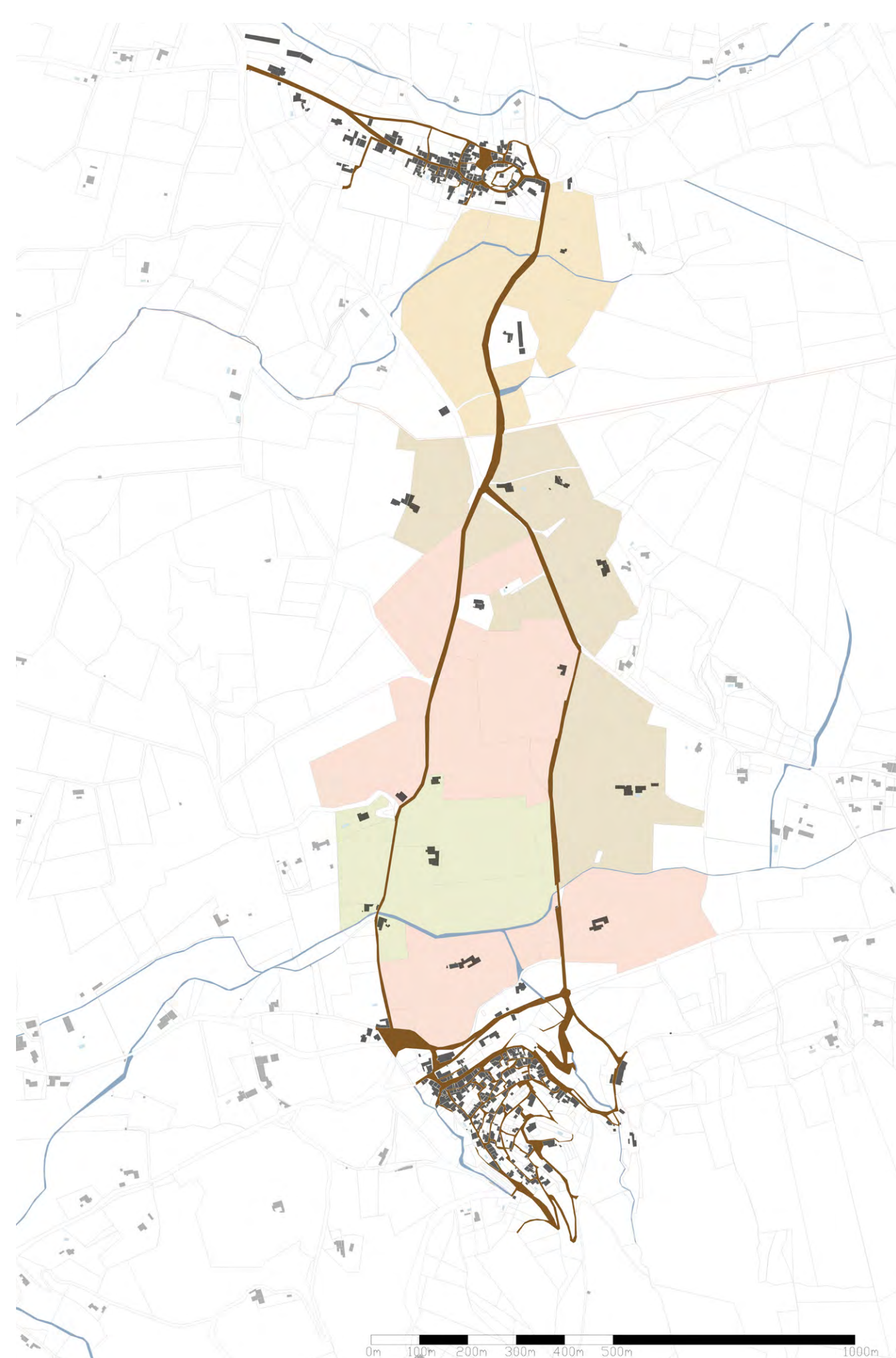


Artisanat

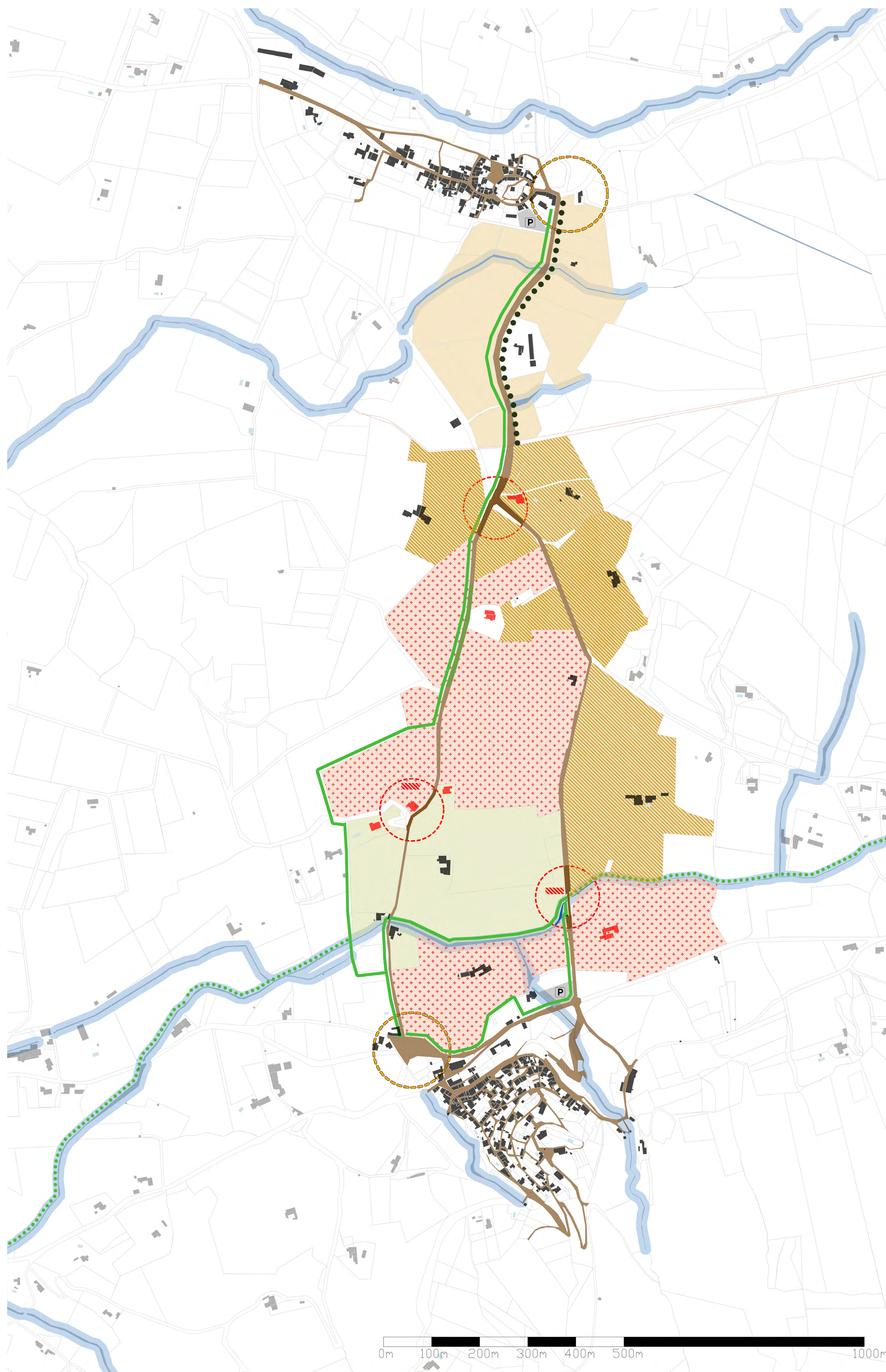
ÉTAT ACTUEL : UNE CONNEXION FRAGILE



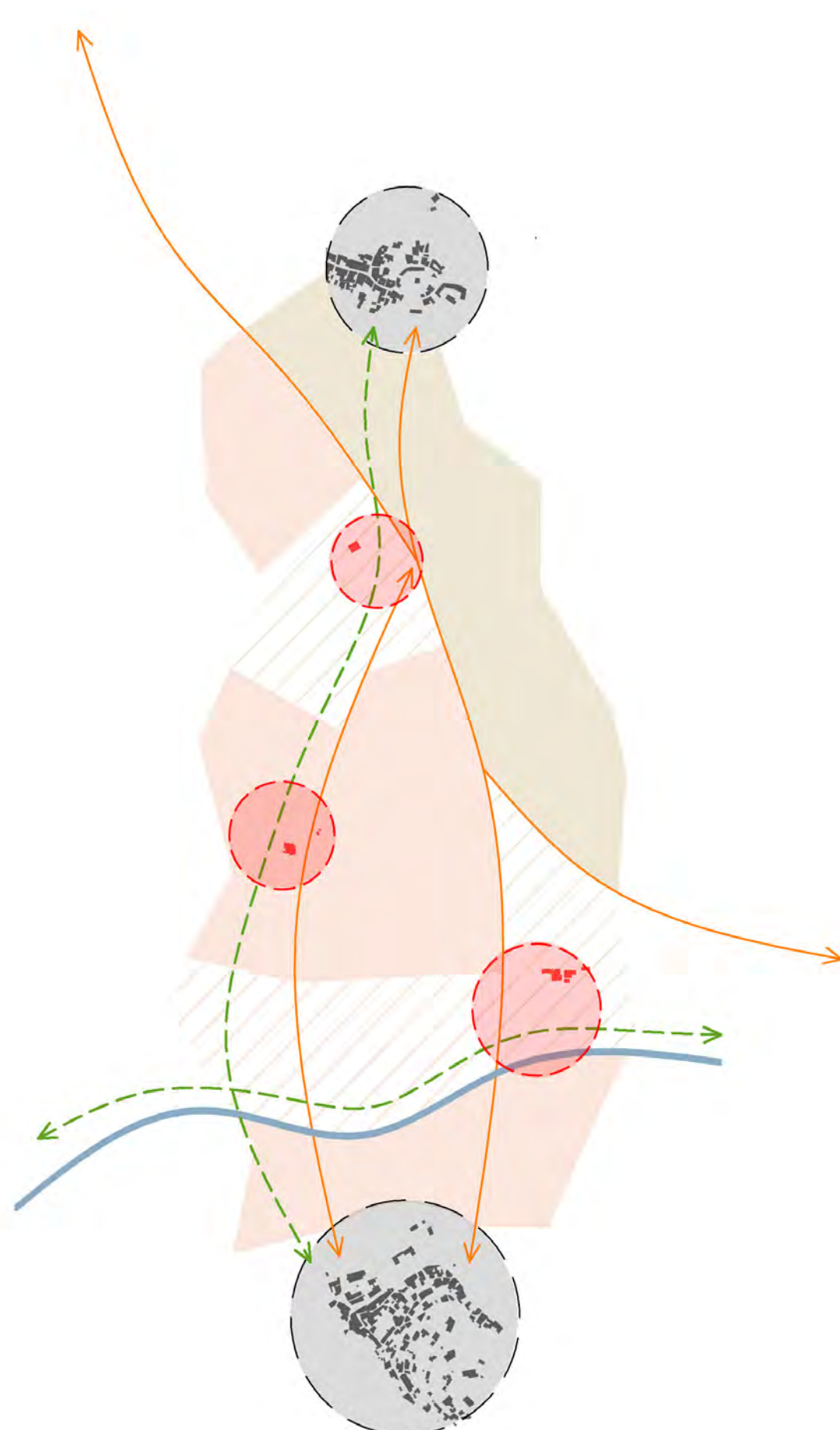
ÉTAT ACTUEL : UN PATRIMOINE AGRICOLE EN DÉCLIN



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU JARDIN INTERCOMMUNAL



ÉTAT PROJETÉ : LIAISON PAR LE BIAIS DE POLARITÉS



ÉTAT PROJETÉ : CIRCULATIONS ET ACTIVITÉS



- Arboriculture
- Route
- Art
- Activité agricole
- Culture de kiwi
- Circulation douce
- Soie
- Zone pic-nic
- Jachère
- Bâti
- Poterie
- Monument Historique
- Culture de blé
- Polarité
- Vélo
- Parking
- Guinguette- Resto

UN JARDIN INTERCOMMUNAL

REFERENCES ARCHITECTURALES : EXEMPLE D'INTEGRATION D'INTERVENTIONS CONTEMPORAINES DANS UN CONTEXTE HISTORIQUE



Peter Zumthor
Musée Kolumba à Cologne



DLA
Logements aux
Loges-en-Josas



Bernard Quirot
Maison de santé à Vezelay



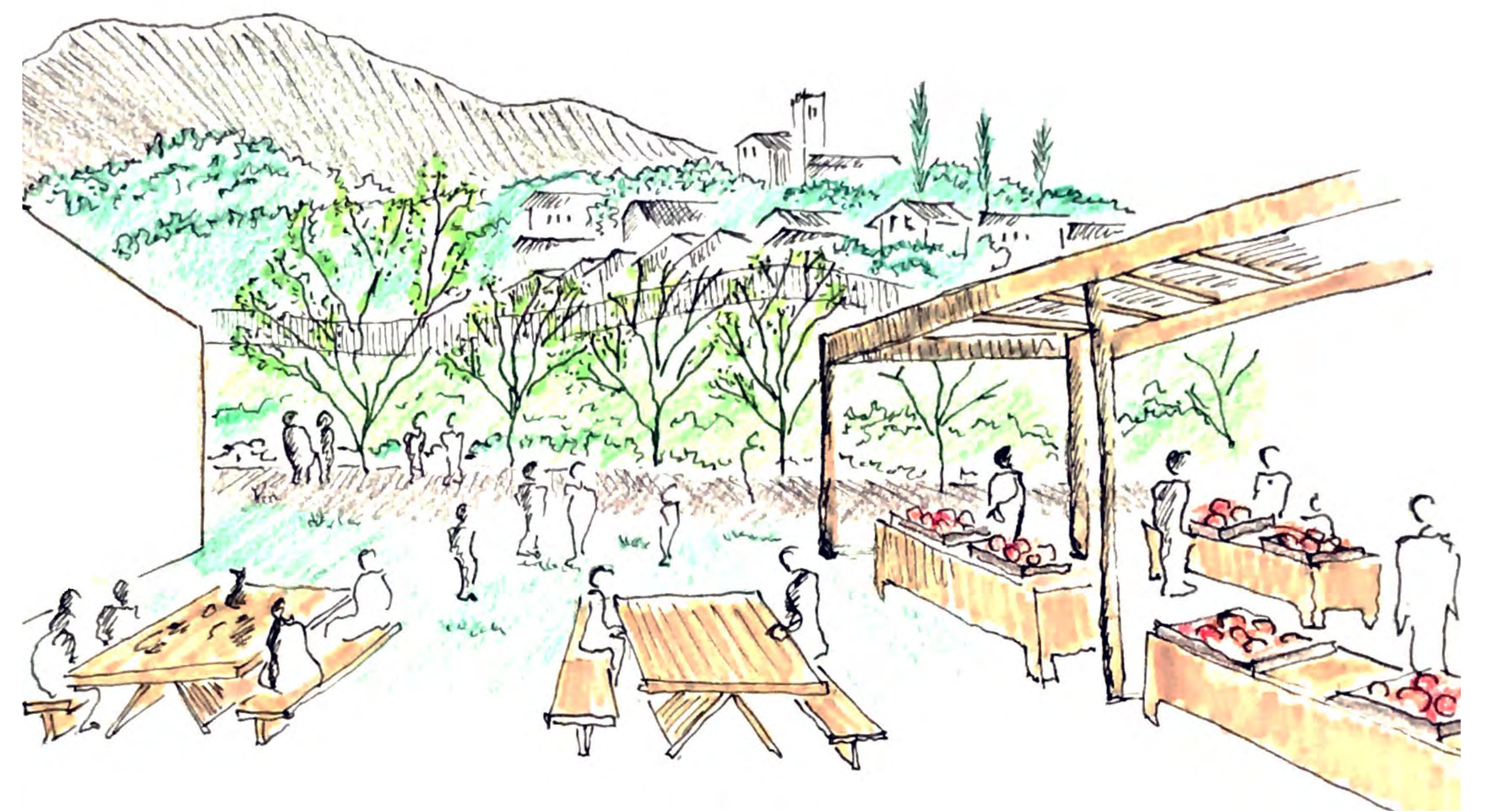
Regis Roudil
Lac du lit au roi



LA TEYSSONNE



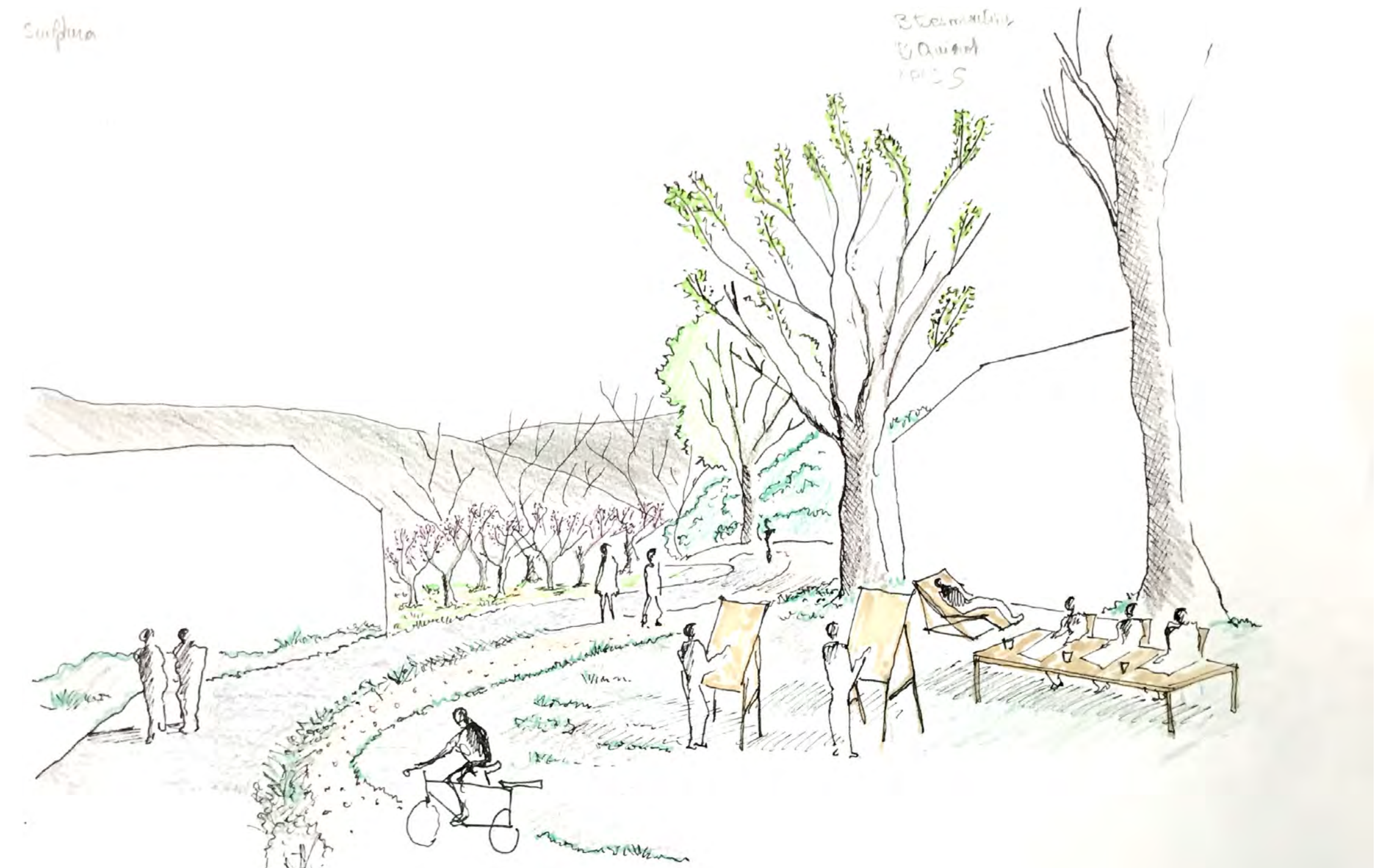
UNE VITRINE DES PRODUITS LOCAUX



LES VERGERS



UN PARCOURS ARTISTIQUE



L'AXE MAJEUR



RELIER LES POLARITES : DES CIRCULATIONS DOUCES

